

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 213. — 7 NOVEMBRE 1964

## LES VICTOIRES DU SOCIALISME EN EUROPE

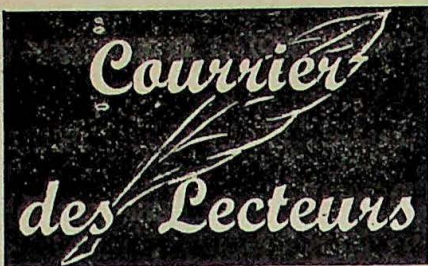
(page 12)

## LE CONTRE-PLAN ET L'UNITÉ

(pages 3, 6 et 7)

**LYON : LE PRADELISME**  
*n'est pas la démocratie*

(page 8)



● A propos de la crise agricole

Cher Camarade,

J'ai lu avec intérêt l'article de Mante, dans le dernier numéro de « T.S. », sur la crise agricole dans les Alpes.

En ce qui concerne la Moyenne et la Basse-Durance, il parle, à juste titre, de la concentration accélérée des petites et moyennes exploitations d'arbres fruitiers. Il peut être intéressant de démontrer le mécanisme de cette concentration, très classique dans ses grandes lignes, avec toutefois une note particulière à cette région.

J'ai pu le constater moi-même dans plusieurs communes de cette région, que je connais assez bien pour y avoir des attaches familiales :

1°) Grâce à la mévente, les marchands de fruits en gros imposent des conditions draconiennes aux petits paysans (dépôt des fruits sans garantie de vente) ;

2°) Seule une faible partie de la récolte est vendue, le reste est jeté. Le petit exploitant est ruiné ; le grosiste n'a aucune perte, n'ayant engagé aucune dépense dans l'affaire ;

3°) Le petit exploitant n'a plus que le choix entre vivoter de ses maigres récoltes sur son domaine déclinant ou vendre celui-ci aux marchands ;

4°) Le marchand rachète à bas prix et rassemble des terres éparées. Grâce à son assise financière, il peut faire les investissements nécessaires à une mise en culture industrielle, seule rentable actuellement ;

5°) Il peut embaucher quelques-uns des anciens propriétaires ruinés.

Et le tour est bouclé.

P. COURT,  
Puteaux.

● A propos de « T.S. »

Bravo pour votre numéro 209, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans, Y. Durrieu ; et numéro 211, Beregovoy, Naville.

Pas d'accord, par contre, pour un récent reportage sur Salon Auto où la crise est abordée très superficiellement : pouvoir d'achat, autoroutes, essence.

Il faut éviter de laisser passer des articles de ce genre, ils déprécient les analyses sérieuses publiées par ailleurs.

Marc HOSSENLOOP,  
Draveil.

**TRIBUNE Socialiste**

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique :

HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef :

ERIC BERGAIRE

● Administration : ● Rédaction :

54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : SUF 19-20 81, r. Mademoiselle Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : FON 22-60

● Publicité :

Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois ..... 18 F

1 an ..... 35 F

Soutien : à partir de .. 70 F

Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

**TRIBUNE LIBRE Conseil national des 7 et 8 novembre**

**Une résolution de la Fédération d'Indre-et-Loire**

Deux questions figurent à l'ordre du jour du Conseil national de Lyon des 7 et 8 novembre 1964 :

- Les élections municipales.
- Les élections présidentielles.

Notre prise de position sur ces deux problèmes mérite d'être éclairée en traitant d'un troisième problème non inscrit à l'ordre du jour, mais qui préoccupe tous les militants du parti et concerne l'unité et le devenir du P.S.U.

Le parti, dans ses statuts, reconnaît le droit d'existence aux tendances, c'est-à-dire le droit pour certains militants de se regrouper pour exprimer une attitude commune vis-à-vis d'un problème donné. Conçue de cette façon, c'est-à-dire transitoire et non organique, l'existence des tendances est une chose, non seulement bonne parce que respectueuse de la démocratie, mais aussi nécessaire car elle constitue un stimulant intellectuel, et les débats qu'elle suscite entraînent une élévation du niveau politique de l'ensemble du parti.

Mais la situation que connaît actuellement le parti constitue une véritable dégénérescence de cette notion de tendance et se caractérise par l'existence de deux fractions, l'une, majoritaire, détenant le pouvoir officiel sans partage et l'autre, minoritaire, organisant le sien au sein du parti, avec ses finances propres, sa propre presse et ses propres assises nationales.

Notre propos n'est pas de déterminer quelle est la part de responsabilité des dirigeants nationaux majoritaires ou minoritaires dans la création de cette situation déplorable, car

la responsabilité essentielle n'incombe pas aux dirigeants nationaux, quelle que soit leur tendance. Elle incombe surtout à l'ensemble de la base du parti. C'est essentiellement le laisser-aller de la base, sa soumission passive à des influences aussi diverses qu'obscurcs venues d'en haut qui ont permis la dégradation de la situation.

La paresse d'esprit est parfaitement conciliable avec la fraction organique qui postule discipline et automatisme de comportement ; au contraire, la simple expression des tendances nécessite réflexion et esprit critique.

C'est pourquoi, dégagés de tout esprit de tendance et de fraction, les militants de la Fédération d'Indre-et-Loire, qui avaient voté le texte minoritaire au dernier Conseil national, ont procédé à une étude objective des textes proposés et décidé de voter pour la prise en considération des textes « majoritaires » qui constituent, à leurs yeux, la seule plateforme valable pour engager le parti dans l'action et lui faire retrouver ainsi le chemin de l'unité.

Cette prise de position ne signifie pas que nous quittons l'un des deux camps pour rentrer dans l'autre, mais que nous nous mettons au service du seul camp que nous reconnaissons, celui du P.S.U. dans son ensemble.

**LE BILLET DE JEAN BINOT**

**Un saboteur**

« On voit réapparaître l'idée illusoire que la paix ne peut se fonder que sur la terrifiante puissance d'armes extrêmement meurtrières... »

L'idée illusoire !

Ainsi s'est exprimé le pape Paul VI qui dénonce en outre « les orgueils nationalistes » et « les politiques de prestige ».

Vous vous rendez compte ?

En parlant de la sorte, le successeur de Pierre prend place parmi « les éternels démagogues et routiniers » que notre monarque a écrasé sous son mépris de fer...

Un qui doit avoir ces temps-ci du drôle de boulot, c'est le confesseur du général que vous savez.

**Erratum**

Une coquille a rendu inintelligible la dernière phrase du deuxième paragraphe de l'éditorial de Maurice Combes paru dans notre dernier numéro. Il fallait lire :

« C'est pourquoi, TOUT en demeurant dans le cadre de l'ordre du jour du Conseil national, TOUT en souhaitant que soient approfondies les questions sur lesquelles ont travaillé nos sections et fédérations, le Bureau national estime que ces assises doivent être l'occasion d'un large débat politique.

**ELECTIONS MUNICIPALES**

Vient de paraître le numéro 88 de

**Directives**

édité par la Commission nationale d'action locale et municipale du P.S.U.

Il constitue le premier dossier technique pour les élections municipales.

**SOMMAIRE**

- Présentation du dossier.
- L'essentiel de la législation électorale.
- Fonctionnement du Conseil municipal.
- Les finances locales.
- La démocratie communale.
- Eléments de recherche.
- Quelques expériences (Saint-Lézin, Chambéry, Paris-XIII<sup>e</sup>).

Pas un futur candidat du Parti aux prochaines municipales ne peut se passer de ce premier dossier et de ceux qui vont suivre !

Passez vos commandes à « Tribune Socialiste », 54, boulevard Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>). C.C.P. 58-26-65 Paris

L'exemplaire : 2 francs.

**PIERRE NAVILLE**

Questions du socialisme. I.

**la classe ouvrière et le régime gaulliste**

Un volume in-8 de 490 pages .... 18 F

ETUDES ET DOCUMENTATION INTERNATIONALES 29, rue Descartes, Paris-V<sup>e</sup>

**POUR LA SURVIE DE T.S.**

Depuis sa création, il y a bientôt quatre ans, « Tribune Socialiste » a paru régulièrement sans défaillance : exploit technique réussi chaque semaine par une équipe de militants bénévoles, mais aussi un exploit financier renouvelé chaque semaine.

La rédaction et l'administration ont constamment cherché à améliorer la formule de notre hebdomadaire. Dans ce sens, un nouvel effort vient d'être réalisé, que nous voulons et devons poursuivre ; pour cela, nous avons besoin du concours de tous.

Depuis deux ans, les frais de fabrication n'ont cessé d'augmenter (impression, papier, clichés, photos, routage, etc.) et nous nous voyons contraints (plusieurs mois après tous les quotidiens et hebdomadaires) d'augmenter nos tarifs (voir ci-dessous).

Nous espérons que vous continuerez à nous accorder votre confiance et que, dès maintenant, vous nous aiderez, soit

— en renouvelant votre abonnement par anticipation,

— en abonnant vos parents et amis,

— dans la mesure du possible, en envoyant des abonnements ou réabonnements de soutien.

« Tribune Socialiste » est actuellement le seul hebdomadaire socialiste français.

Nous vous demandons de lui permettre de survivre.

Nous devons nous serrer les coudes et être solidaires dans notre combat contre le capitalisme et le gaullisme.

La liberté d'expression ne se supprime pas seulement par des arrestations ou des saisies. Elle est le plus souvent étouffée par des impossibilités matérielles de parution.

Il nous faut continuer à paraître pour défendre nos idées, combattre nos adversaires, préparer nos luttes.

Aidez-nous.

C'est pour nous une question de jours.

Si nous devons arrêter notre parution, nous aurons cent fois plus de difficultés pour réparer. Et nos adversaires triompheront, et nos amis se décourageront.

Nous vous lançons cet appel avec inquiétude.

Merci de nous épauler.

**BULLETIN D'ADHESION**

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15<sup>e</sup>).

# CONTRE-PLAN ET UNITÉ

**L**A discussion du projet du V<sup>e</sup> Plan économique et social qui s'est déroulée au Conseil économique revêt une grande importance pour tous les travailleurs, pour plusieurs raisons. D'abord, l'avis du Conseil économique prélude à la discussion qui va s'ouvrir pour la première fois devant le Parlement. Ensuite, elle a été l'occasion pour les organisations syndicales et les représentants de divers groupes sociaux d'affronter une réalité aujourd'hui indissociable des conditions de lutte et des revendications quotidiennes des travailleurs.

Lors de la présentation des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Plans devant le Conseil économique, la C.G.T. et la C.F.T.C. s'étaient limitées à faire connaître leur hostilité ou leurs réserves. Mais cette fois, leurs représentants ont tenté autre chose : montrer qu'au plan élaboré sous la contrainte du ministère des Finances, on pouvait opposer d'autres directives, inspirées de l'intérêt des travailleurs, salariés ou non, et de leurs familles.

Puisque le gouvernement n'a pas osé soumettre à la discussion plusieurs variantes du Plan, les représentants des travailleurs s'efforcent de soumettre eux-mêmes une variante, ou même un autre type de plan, favorable à la classe ouvrière.

L'idée qu'une agitation est possible autour d'un contre-plan opposé à celui du gouvernement a fait son chemin, et c'est celle que Pierre Lebrun a présentée au nom de la C.G.T. à la section du Plan du Conseil économique, sous forme d'un long amendement au rapport ambigu de J. Chardonnet.

Les propositions de Pierre Lebrun reprenaient presque toutes les suggestions faites par les trois centrales syndicales. Elles dénonçaient le caractère restrictif, dans le domaine social, du texte gouvernemental, et demandaient que le plan soit établi « sur des bases différentes ». Elles recommandaient la réduction substantielle de la durée hebdomadaire du travail, le droit à la retraite à partir de 60 ans, une priorité pour l'augmentation du pouvoir d'achat des catégories défavorisées. Lebrun préconisait le contrôle de l'autofinancement, et montrait que grâce au pro-

grès de la productivité et d'un nouvel équilibre de l'emploi, le taux de croissance pouvait être maintenu à 5 p. 100, et même accru. Bien que les dépenses militaires soient exclues de la compétence du Conseil économique, il montrait que la réduction massive des dépenses pour la force de frappe dégageraient d'importantes possibilités d'investissements publics. Tout cela faisait l'amorce d'un débat où le projet gouvernemental serait combattu au nom d'un autre projet.

Cet « amendement » n'ayant pas été retenu par la section du Plan, Pierre Lebrun se proposait de le reprendre en séance plénière. Les représentants de la C.F.T.C., et même ceux de la C.G.T.-F.O., étaient prêts à l'appuyer sur l'essentiel. Le bloc des organisations syndicales aurait alors pu opposer une conception nouvelle à celle du patronat et de l'Etat. L'unité d'action prenait un sens offensif. Elle aurait présenté l'esquisse d'un front social et socialiste s'attaquant aux structures économiques de l'Etat et lui en opposant d'autres.

Malheureusement l'initiative de Lebrun s'est trouvée stoppée par une décision majoritaire du Bureau confédéral de la C.G.T. Celui-ci décida, dans sa majorité, qu'il était préférable de se borner à voter contre le plan gouvernemental, sans rien lui opposer. Lebrun doit donc renoncer à défendre devant le Conseil économique, au nom de toutes les organisations syndicales et pas seulement de la C.G.T., les contre-propositions qu'il avait présentées à la section du Plan, avec l'accord à ce moment du Bureau confédéral.

Pourquoi ce revirement ? B. Frachon, il y a peu de temps et le Comité central du Parti communiste, dans la dernière session, avaient proclamé qu'il fallait opposer aux plans gaullistes un « plan économique et social » favorable aux revendications des travailleurs. Quelle meilleure occasion de commencer l'agitation pour un tel plan pouvait-on trouver que la discussion au Conseil économique, et demain à l'Assemblée nationale ? C'était la possibilité d'amorcer une entente entre forces socialistes et syndicales sur le programme qui reste une des conditions de l'unité. C'était

une tribune où pouvait se manifester une puissante opposition unie en faveur d'un programme d'action des travailleurs. En somme, c'était une situation où l'unité pouvait progresser sur le fond des choses, et pas seulement dans les tactiques électorales ou les meetings occasionnels.

Notre parti, pour sa part, n'a jamais cessé de montrer l'importance du plan dans une stratégie de défense économique et sociale. Il est vrai que Giscard, Pompidou et les néo-libéraux du capitalisme ont tout fait pour que le V<sup>e</sup> Plan soit livré dans toute la mesure du possible à l'arbitraire du capitalisme privé pour rendre le plus de vigueur possible au marché libre des capitaux, des biens, des services, en comprimant les salaires et les revenus faibles. Mais cette orientation, à notre époque, est vouée à l'échec, et les organisations ouvrières ont tout intérêt à la combattre au nom des mesures et d'un type de plan inspirés d'un tout autre esprit.

Opposer un contre-plan à de Gaulle, Pompidou et Giscard permettrait de donner aux luttes revendicatives un objectif dirigé directement contre le régime. Ce serait aussi poser enfin la question du programme indispensable à l'unité de la gauche sur son vrai terrain. Les débats parlementaires prochains montreront si les députés de la gauche socialiste sont capables de se battre pour un objectif qu'ils auront déterminé eux-mêmes, ou s'ils se contenteront de donner à Pompidou l'occasion de souligner leur désunion et l'aspect négatif de leurs critiques.

Unité des forces socialistes, voilà la nécessité de l'heure. Programme social et économique, voilà son contenu. Rassemblement, à tous les échelons, de tous les partisans sincères de cette unité, voilà l'exigence ressentie par tous. C'est une grave erreur d'avoir empêché que ce mouvement prenne corps dans la critique du plan Pompidou. De plus, ce n'est pas le bon moyen de rechercher l'union pour une candidature unique sérieuse à la présidence de la République, ni même pour une victoire importante aux élections municipales.

Pierre Naville.

A tous nos amis, à tous nos lecteurs :

**Voulez-vous OUI ou NON**  
assurer la parution  
régulière de T. S. ?

Je ne doute pas de votre réponse. Beaucoup d'entre vous nous écrivent pour se réjouir de l'amélioration constante du journal.

**Il faut que de toute urgence vous l'aidiez.**

Abonnez-vous. Réabonnez-vous, dès aujourd'hui, par anticipation. Prenez un abonnement de soutien, si vous le pouvez. Faites des abonnés nouveaux. Répandez partout des listes de souscription. Considérez-vous comme mobilisés en permanence pour TRIBUNE SOCIALISTE. Merci à tous.

Edouard DEPREUX,  
Secrétaire national du P.S.U.

ACTUALITÉS

Personnalisation et démocratie

Jean-Jacques Servan-Schreiber, hier candidat à Yvetot, écrivait la semaine dernière dans *l'Express* qu'à l'époque des barons il fallait un roi. On s'en serait douté. Un roi républicain bien entendu. Ce qui explique certainement la création robot de Monsieur X alias Gaston Defferre.

Ainsi donc la société moderne ne pourrait désormais se concevoir qu'à travers le prisme de l'individu. Et la méthode pour familiariser celui-ci avec la « masse » devrait s'inspirer des règles commerciales en vigueur dans le monde des affaires.

Il faut lancer un président de la République comme on lance un produit. Ce qui vaut pour la publicité vaut pour la politique.

Qu'importe donc les idées, les principes, les partis... Suivons donc le courant.

Ne parlons plus de communistes, de conservateurs, de socialistes, de radicaux... Abandonnons ce pluriel et traitons en direct et familièrement avec Khrouchtchev, Wilson, Adenauer, Mao-Tsé toung, de Gaulle... Et si K disparaît, cherchons vite une autre lettre dans l'alphabet qui puisse simplifier l'algèbre politique.

Et il est vrai que cela est bien prisé par l'opinion publique « conditionnée » et « mise en situation » !

Sa réaction, dans bien des domaines, passe en effet par ce réflexe.

Le football, c'est Kopa. Le sport olympique, c'est « Kiki ». La télévision, c'est « Léon »... Ainsi va cette démagogie populaire.

Elle renverse le vrai sens des valeurs. Zitronne parlant de K avec la modestie qui le caractérise, devient un maître à penser plus écouté que les journalistes de *Libération*, de *l'Humanité* ou du *Monde*...

C'est, nous le savons, le grand danger de la télévision. Mais notre rôle n'est pas de le constater et de nous y familiariser. Il est de démystifier cette tendance dangereuse. Certes, il faut « un » responsable en toutes choses. Mais l'essentiel, à l'heure actuelle, ne serait-il pas de redécouvrir la démocratie, de l'expliquer, de la revaloriser... en un mot de la respecter !

Marché commun: Réactions de la presse européenne

A la suite d'une déclaration du Conseil des ministres français selon laquelle la France cesserait de participer à la C.E.E. si le Marché commun agricole ne s'organise pas comme convenu, les commentaires des journaux européens ont été les suivants :

**DIE WELT** (22-10), Hambourg, pense que le général est sûrement sérieux, mais que tout cela ne change rien au fait que la France ne peut refuser simplement sa participation au Marché commun. Il rappelle ensuite que le traité de Rome a été conclu pour un temps indéfini et se demande ce que la France se promet d'un abandon du Marché commun. Le journal conclut : « Il n'y a aucun doute que les cinq Etats qui ne seraient plus partenaires de la France sauraient bien ce qu'ils auraient à faire. La direction de leur politique européenne s'appellerait alors Angleterre et Scandinavie. »

La **FRANKFURTER ALLGEMEINE** (22-10) estime que certains membres du gouvernement fédéral allemand auraient prévu la situation actuelle. Alors, pourquoi n'ont-ils pas agi ? Telle est la question qui vient à l'esprit. Quoi qu'il en soit, ce quotidien écrit : « Le général de Gaulle se gardera sans doute de se mettre dans l'illégalité et de violer le traité. La France ne pratique pas d'habitude une politique aussi grossière. Le général réfléchira sans doute sérieusement avant de quitter le Marché commun car, pour le moment, il n'y a pas d'alternative : la France a besoin de la C.E.E. et la Communauté a besoin de la France. »

**DIE PRESSE** (23-10), Vienne, écrit : « En proférant sa menace de quitter la C.E.E., de Gaulle poursuit un but important de politique intérieure : on se réfère, en effet, à Paris, à l'exis-



(Photo A.D.P.)

Erhard : contre le général « commun »

tence d'un memorandum que l'on attribue à M. Peyrefitte, ministre de l'Information, et qui expose en détail la manière dont la C.E.E. pourrait être rendue « impuissante » sans que la France soit obligée de la quitter ; il suffirait simplement pour cela que les représentants français n'assistent pas aux réunions. On pourrait ainsi obtenir une pause pendant laquelle il serait possible de travailler à la réalisation des intérêts français en dehors de la C.E.E. »

Le **NEW YORK TIMES** (22-10) écrit : « De nombreux observateurs estiment que l'atmosphère de crise est devenue nécessaire pour que les ministres de la C.E.E. prennent une décision importante. Cette théorie s'appuie sur le fait que le gouvernement de chaque pays membre subit chez lui des pressions variées. C'est seulement lorsque l'existence de la Communauté européenne semble être en jeu que les ministres peuvent prendre sans risques des décisions laissant matière à controverses. Autrement dit, on pense que la prise de position française va atténuer l'effet des pressions des grands blocs qui usent de l'influence électorale dans chaque pays respectif. »

**THE GUARDIAN** (22-10) écrit, de son côté, qu'il ne faut pas s'enlever. Le journal poursuit : « Les Français ont trop à perdre pour désirer vraiment saborder la C.E.E. Le général de Gaulle, poussé sans doute par les agriculteurs français, exerce à nouveau des pressions. Sans aucun doute, les autres dirigeants de la C.E.E. y sont habitués et prendront calmement la chose. Peut-être que l'accession au pouvoir en Grande-Bretagne d'un gouvernement dont il pense qu'il s'intéresse moins à l'Europe a rendu le général de Gaulle plus audacieux dans ses efforts auprès des cinq autres membres de la Communauté. Mais les Français, et en particulier les agriculteurs français, ont trop d'intérêt dans la Communauté européenne pour prendre le risque de les perdre. »

Le **NIEUWE ROTTERDAMSE COURANT** (22-10) écrit : « Suivant le calendrier convenu, un accord devrait intervenir le 15 décembre prochain au sujet du prix commun des céréales, considéré par les Français comme la pierre angulaire de la politique agricole, cette dernière constituant à son tour, pour eux, la clef de voûte de la construction de l'Europe. Les Allemands ne partagent, pour leur part, ni cette vision des choses ni cette interprétation du calendrier... Les Allemands caressent, de toute évidence, l'espoir que leur attitude d'expectative prendra tout son sens du fait que l'on ne doit pas écarter la possibilité de voir l'inflation se traduire en France par une hausse des prix. »

**HET PAROOL** (22-10) développe ainsi ses idées sur les propos comminatoires de de Gaulle : « Il est particulièrement malaisé d'apprécier la portée exacte de cette manœuvre d'intimidation. Il est évident que de Gaulle se propose en premier lieu d'adoucir la colère qui gronde dans le cœur des agriculteurs français, pour lesquels le prix du lait n'est pas

seul à être jugé trop bas. Toutefois, il aurait pu tout aussi bien le faire en employant un langage moins rude. Par l'ultimatum qu'il vient de lancer et qui revient, en fait, à une menace de retrait de la France de la C.E.E., il risque de se placer dans une position très précaire au cas où, effectivement, il ne serait pas possible d'aboutir à un accord sur le prix des céréales pour le 15 décembre.

« Malheureusement, les intentions de de Gaulle sont, une fois de plus, impénétrables. Son intervention extrêmement malencontreuse ne fait que préciser un fait patent, à savoir qu'il devient de plus en plus difficile de coopérer avec la France gaulliste à la poursuite de l'édification de l'Europe des Six... La France a beau menacer de se retirer de la C.E.E., mais la situation qui résulterait d'une telle décision provoquerait pour la France elle-même de telles complications d'ordre juridique que l'on ne peut guère s'imaginer qu'elle veuille s'attirer autant d'ennuis. Beaucoup plus intéressante toutefois est cette considération matérielle qu'au cours de ces dernières années la France a profité, dans une large mesure, du Marché commun en expansion. L'économie française, et ceci vaut non seulement pour l'industrie, mais aussi pour le secteur agricole, a tissé petit à petit de tels liens d'interdépendance avec les économies de ses partenaires de la C.E.E. que la France se blesserait sérieusement si elle sautait maintenant du train européen en marche.

Accords franco-soviétiques: Quand le commerce va bien...

Les relations diplomatiques entre la France et l'U.R.S.S. ont quarante ans ce mois-ci.

Les relations commerciales ont, certes, durant cette période, subi des variations dues à la tension politique ou à la coexistence pacifique. Mais elles sont une constante dans l'économie de nos deux pays.

Les relations commerciales franco-russes datent en effet de près de quatre siècles. A la veille de la première guerre mondiale, la France était le quatrième fournisseur de la Russie.

Elles ont connu une chute brutale après 1917 pour reprendre lentement vers 1934 et s'interrompre en 1939, la période de 1945 à 1952 en marquant la reprise. Elle est jalonnée par les accords suivants :

**Le 6 avril 1946** : accord sur la livraison à la France de 500.000 tonnes de blé.

**Le 3 septembre 1951** : renouvellement des accords du 29-12-45. Mais ceux-ci n'entreront en vigueur que le 28-11-52 et resteront limités jusqu'à la date du 15-7-53 où sera signé un nouvel accord pour trois ans.

En 1953, le trafic entre les deux pays double par rapport à 1952 et ne cesse d'augmenter jusqu'en 1960, date des accords de Gaulle-Khrouchtchev.

En règle générale, nos ventes aux pays de l'Est et plus particulièrement en U.R.S.S. croissent plus vite que nos achats.

La conséquence étant qu'à la fin de

La France achètera à l'U.R.S.S.

Minerais (manganèse, tungstène) ; bois de conifères ; pâtes à papier ; anthracite (2 millions de tonnes par an) ; pétrole brut (1.825.000 tonnes par an) ; produits raffinés (gas oil, fuel oil, essence, 916.000 tonnes par an) ; machines-outils (60 millions de francs).

L'U.R.S.S. achètera à la France

Usines complètes, biens d'équipement (712 millions de francs par an) ; équipements chimiques et pétrochimiques (2 millions) ; pâtes à papier, cellulose (500 millions) ; installations textiles (250 millions) ; usines produits alimentaires (120 millions) ; mécanique, travaux publics, réparation de navires (700 millions).

Soit en tout pour 5 ans : 3.575 millions de francs.

chaque année il y a un net déséquilibre de la balance commerciale au détriment de l'U.R.S.S. Ce risque accepté par l'U.R.S.S. est sa manière « d'ouvrir » le dialogue avec les pays capitalistes. Il ne peut continuer à être assumé que si la politique de « coexistence pacifique » reste celle du gouvernement soviétique.

Les récentes négociations portant sur les échanges pour la période de 1966 à 1970 se sont achevées par la signature d'un nouvel accord encore plus important que les précédents. Celui-ci se substitue au dernier accord du 1<sup>er</sup> février 1963 et prendra effet avant la date d'expiration prévue en février 1965.

Il faut noter que les discussions préliminaires ont été rapides et qui si M. Patolitchev s'est montré soucieux de réalisme, M. Giscard d'Estaing a manifesté son vif désir d'offrir au plus vite un large marché aux entreprises industrielles françaises.

En effet, c'est presque le tiers des exportations de notre industrie mécanique qui trouve ainsi son débouché. L'U.R.S.S. devient de ce fait notre plus gros acheteur de biens d'équipement.

Moscou, de préférence à Bonn, a donc choisi Paris. C'est sa manière de peser sur la construction économique européenne. Le gouvernement soviétique marquant ainsi sa volonté de ne pas considérer le Marché commun comme un obstacle à ses échanges commerciaux, mais en démontrant au contraire que, même réalisé entre les six pays de la Petite Europe, il ne



(Photo Keystone.)

Patolitchev... la politique s'en ressent.

saurait supprimer les accords bilatéraux entre les pays d'Ouest et d'Est. Au contraire, ceux-ci peuvent en quelque sorte normaliser l'équilibre des productions et redonner, en particulier à la France, un essor nouveau dans les secteurs où elle pouvait paraître le plus menacée, face surtout à la concurrence allemande.

Pour faciliter cette mutation, la France a accordé à l'U.R.S.S. un crédit plus long, n'appliquant pas ainsi la clause limitative de cinq ans prévue par les accords de Berne.

C'est évidemment un geste unilatéral et inélegant envers Bonn et nul doute que M. Erhard n'en soit pas satisfait. Paris allié avec Moscou contrebalançant le flirt économique germano-U.S.A. Néanmoins, c'est avec prudence que la France a accordé cette prolongation de crédit, les modalités d'application ne faisant jouer cette clause que sur seulement près de 12 p. 100 des commandes.

La seule ombre au tableau c'est le vague concernant les échanges agricoles. Il faudra sans doute attendre le bilan de l'agriculture soviétique pour savoir quelle chance l'agriculture française a de voir aligner sa politique d'exportation sur celle des industries mécaniques.

Tel qu'il est, cet accord est très important. Il devrait en 1969 chiffrer les échanges à un niveau de 1.600 millions de francs.

Mais, plus encore, il est assez symptomatique du climat politique entre la France et l'U.R.S.S.

Et nous savons combien ce climat joue à l'intérieur de la vie politique française. Aussi bien du côté de la « politique internationale » du gaullisme que de celui des initiatives en politique intérieure du P.C. français.

Harris Puisais.

SOCIAL

La C.F.T.C. va devenir la C.F.D.T.

Vendredi prochain va s'ouvrir le congrès extraordinaire de la C.F.T.C. qui, en adoptant de nouveaux statuts et en supprimant du titre de la centrale toute référence chrétienne, consacrerait l'évolution de l'organisation qui deviendra la C.F.D.T. (Confédération Française et Démocratique du Travail). Une large majorité est déjà acquise à la transformation de la C.F.T.C. à sa « déconfessionnalisation ». Aussi ne convient-il pas de sous-estimer l'importance de l'événement qui fera date dans l'histoire du syndicalisme français.

Mais avant de préciser la signification des discussions en cours et d'examiner brièvement les réactions qu'elles suscitent à l'extérieur de la centrale, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la C.F.T.C. et de son évolution (1).

Des origines à la Résistance (1887-1944)

A l'origine de la C.F.T.C., il y a la fondation du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie en 1887, quatre ans avant l'encyclique *Rerum Novarum*. Ce syndicat devait donner à la C.F.T.C. ses secrétaires généraux, parmi lesquels Gaston Tessier, jusqu'à l'élection d'Eugène Descamps en 1961.

Le premier président du Syndicat des Employés, Jules Zirnfeld, le définissait comme une organisation « qui se recrute entre catholiques, mais qui se propose exclusivement pour but la défense de l'intérêt professionnel ». Aussi les encycliques pontificales devaient-elles servir de base à la doctrine originelle de la C.F.T.C., alors que, dès avant 1914, Marc Sangnier et les militants du Sillon se déclaraient hostiles à un syndicalisme confessionnel.

En fait, ce n'est qu'en 1920 que se constitue la C.F.T.C., à partir d'un « Comité Confédéral du Travail Chrétien ». C'était aussi l'époque où se forma la Fédération des Cheminots qui, fait significatif, connut sa première crise en 1922 à la suite d'une action commune avec la C.G.T. et la C.G.T.U.

Mais il est évident que les militants formés par la J.O.C. (née en 1927) et influencés par les événements de 1936 devaient jouer un rôle important dans l'évolution de la C.F.T.C., dont les positions se rapprochaient peu à peu de celles de la C.G.T., au point qu'un historien récent, J.-D. Reynaud, a pu dire : « Partie des formules les plus conciliantes, elle durcit peu à peu sa position jusqu'à côtoyer de très près celle de son ancien adversaire. »

Cette évolution devait se concrétiser par la signature de Gaston Tessier et de deux de ses amis, aux côtés de Léon Jouhaux et des siens, au bas du « Manifeste des Douze » qui, le 15 novembre 1940, s'élevait contre la dissolution par Vichy de la C.G.T. et de la C.F.T.C.

La participation des syndicalistes chrétiens à la Résistance ne pouvait qu'accélérer l'évolution.

L'action de la minorité (1945-1960)

Ce sont précisément deux jeunes leaders issus de la Résistance, Fernand Hennebicq (Gaz-Electricité) et Charles Savouillan (Métaux), qui, avec les universitaires du S.G.E.N., devaient fonder en 1946 les groupes d'études *Reconstruction* dont la revue, les *Cahiers Reconstruction*, ont si puissamment contribué au renouvellement des idées à l'intérieur de la C.F.T.C.

Sans doute les positions de *Reconstruction* — « modeste Bureau d'Etudes, lieu de rencontre avec des experts ou des chercheurs » — ne coïncident pas toujours avec celles de la minorité qui s'est affirmée dès l'époque du tripartisme, mais elles n'ont cessé de l'influencer.

Sous l'impulsion de la minorité rénovatrice, la C.F.T.C. prit ses distances à l'égard de la démocratie chrétienne, au congrès confédéral de juin 46, en adoptant une résolution sur le non-cumul des mandats politiques et syndicaux, alors que le M.R.P. était au faite de sa puissance.

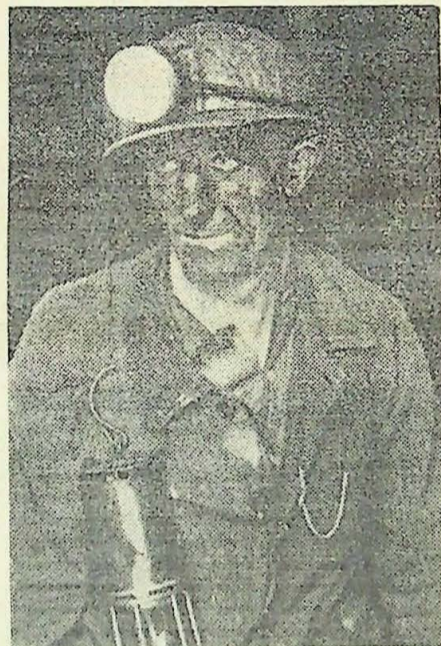
La déclaration de principe votée au congrès de mai 1947 ne comporte plus

de référence aux encycliques mais seulement aux « principes de la morale sociale chrétienne » ; par ailleurs, le refus pur et simple de la lutte des classes est devenu dans le même texte le refus du « développement systématique des antagonismes de classes »...

La minorité lutte aussi pour la création de fédérations d'industrie unissant ouvriers et mensuels, mais elle ne peut obtenir que la C.F.T.C., présente à Londres, en décembre 1949, à la fondation de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.), rallie la nouvelle Internationale, comme le souhaitaient le S.G.E.N. et la Fédération de la Métallurgie.

D'autre part, tout en dénonçant le suivisme des chrétiens-progressistes à l'égard du P.C., la minorité se déclare pour la remise en cause du système capitaliste, pour la transformation de la société, pour un socialisme démocratique. Les Fédérations de la Métallurgie et des Industries chimiques, ainsi que le S.G.E.N., adoptent cette motion.

Le congrès confédéral de juin 1957 est l'occasion de vifs affrontements. « Dans son discours d'ouverture, le président Bouladoux demande : « De quel socialisme s'agit-il ? » Et il évoque Staline, Khrouchtchev et aussi Kadar,



(Photo « Tribune ».)  
20.000 comme lui veulent rester C.F.T.C.

Gaitskell, Bevan et la S.F.I.O. Et à la diversité des socialismes, il oppose « la morale sociale-chrétienne », provoquant la remarque que de Franco ou de Salazar à Adenauer et bien d'autres, cette morale est invoquée en des sens bien différents » (2).

C'est l'époque où les minoritaires votent contre le rapport moral et opposent un projet de résolution à celui du Bureau confédéral. Ils ne participeront à ce dernier qu'à partir de décembre 57 pour collaborer avec les hommes du centre qui, à partir de 1960, lutteront avec eux pour une déconfessionnalisation officielle. Il subsistera toutefois à l'intérieur de la C.F.T.C. une « aile marchante » dont les positions s'identifient à celle du noyau central de *Reconstruction*.

Rappelons que ce groupe s'est déclaré contre les lois Marie-Barangé, qu'il a soutenu Mendès-France, puis le Front républicain. Dès 1956, il a condamné la politique algérienne de Mollet-Lacoste. Dès 1958, il s'est prononcé contre le régime gaulliste. Quand se forme le Parti Socialiste Unifié, parti de militants qui attire nombre de militants C.F.T.C., elle ne décourage pas ceux-ci de tenter l'expérience (3). Actuellement, le S.G.E.N. et certaines U.D. se retrouvent au Comité national contre la force de frappe.

La bataille de la déconfessionnalisation (1960-1964)

C'est donc en 1960 que les congrès fédéraux de la Métallurgie et des Industries chimiques, constatant que la C.F.T.C. s'était ouverte aux non-chrétiens, ont suggéré d'éliminer de la



Eugène Descamps : la pression de la minorité confessionnelle s'accroît.

dénomination confédérale toute « référence confessionnelle ».

C'est le congrès confédéral de juin 1963 qui décide le principe d'un congrès extraordinaire pour 1964, afin de trancher la question après une nouvelle consultation de l'ensemble des organisations C.F.T.C.

Une contre-offensive traditionaliste, qui essaie d'obtenir du congrès l'affirmation du caractère intangible de la Charte constitutive du Mouvement, est repoussée par 67 p. 100 des mandats. Depuis 1961, les éléments traditionalistes devenus minoritaires se sont organisés dans les équipes syndicalistes chrétiennes et plus récemment dans le groupe *Rénovation*.

La Fédération des Mineurs et l'U.D. du Bas-Rhin sont à la pointe de ce combat d'arrière-garde. C'est ainsi qu'au Comité national d'avril dernier elles ont proposé vainement de réintroduire « la référence chrétienne » dans le projet de révision statutaire. A ce Comité national, les nouveaux textes avaient été adoptés par 78 p. 100 des mandats contre 23 p. 100 et 3 p. 100 d'abstentions.

Toutefois, à la veille du congrès extraordinaire, la pression de la minorité confessionnelle s'accroît. Un récent Conseil confédéral a introduit dans le projet de préambule une référence aux « apports des différentes formes de l'humanisme, dont l'humanisme chrétien », ce qui n'a pas empêché les traditionalistes de s'abstenir sur cet amendement car ils considèrent que la centrale n'a plus de doctrine cohérente.

A l'inverse, « l'aile marchante » se réclame ouvertement d'un socialisme respectueux de toutes les croyances.

Or, si les mineurs de la C.F.T.C. ne comptent pas d'hommes de cette trempe, c'est un métallurgiste, Eugène Descamps, qui préside à la déconfessionnalisation de la centrale. Cette transformation résulte de l'action de beaucoup d'hommes dynamiques et de valeur qui se sont affirmés à la tête des Fédérations ou des U.D. : parmi eux, Paul Vignaux — le penseur de l'ancienne minorité — Marcel Gonin, Albert Detraz, du Bâtiment, Raymond Marion et Edmond Maire, des Industries chimiques, Gilbert Declercq — auteur du rapport sur la planification démocratique au congrès de 1959 — Robert Mathevet, de l'U.D. de la Loire, Robert Duvivier, de l'U.D. de la région parisienne ; citons aussi parmi les éléments plus traditionalistes, André Jeanson.

Les réactions extérieures

Pendant le processus qui a conduit à la déconfessionnalisation de la C.F.T.C. est souvent mal connu à l'extérieur ; cette évolution continue à susciter beaucoup de préventions et de méfiance dans les autres organisations syndicales.

C'est ainsi que Pierre Desvalois, secrétaire général du S.N.I., déclarait dans son rapport moral présenté au congrès de juillet dernier : « ...Même si elle change de sigle, la C.F.T.C. restera adhérente à la Confédération Internationale des syndicats chrétiens. Quant aux syndicats qui voudraient conserver la référence chrétienne, ils pourront continuer à le faire... On s'arrangera bien aussi pour que toute

liberté et toute facilité soient données, au sein de la nouvelle Confédération, à un groupe de réflexion sur les principes de la morale chrétienne. »

Quant à André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., c'est moins l'anticléricalisme traditionnel que l'anticommunisme qui inspire ses craintes exprimées dans *Les Nouvelles du Mouvement syndical libre* de juillet 1964 : « Il est difficile de dire quels sont les véritables buts des tenants de la déconfessionnalisation. Parmi eux, il y a quelques éléments dont nous ne sommes pas convaincus qu'ils n'accepteraient pas, un jour, la cohabitation avec les communistes dans la C.G.T. En tout cas, en appliquant presque en permanence leur tactique d'unité d'action avec la C.G.T., les organisations de la C.F.T.C. créent en France une dangereuse situation dont les communistes risquent fort, en définitive, d'être les bénéficiaires. Créer un courant unitaire est chose facile. Il est moins aisé de le canaliser. Mais les dirigeants chrétiens ont-ils bien conscience des risques que leur comportement fait courir au syndicalisme libre ? »

C'est un fait que nombre de militants de la C.G.T. et aussi de F.O. ne voient dans l'évolution de la C.F.T.C. qu'un moyen habile d'étendre l'influence de la doctrine sociale chrétienne et de concurrencer leur propre organisation. Ne feraient-ils pas mieux de se réjouir que la C.F.T.C. adopte la position laïque du syndicalisme traditionnel qui consiste à regrouper les travailleurs « sans distinction d'opinions politiques ou religieuses » ? N'y a-t-il pas là une étape vers l'unité syndicale ? Ne faut-il pas se féliciter de l'évolution de beaucoup de militants chrétiens vers le socialisme ?

De cela, les éléments les plus lucides des partis traditionnels sont conscients. C'est ainsi que Gilbert Mury écrivait dans les *Cahiers du Communisme* de mai dernier : « ...La pratique a modifié la théorie à tel point que la C.F.T.C. s'est progressivement éloignée du M.R.P. sur la gauche et se trouve aujourd'hui à la recherche d'une expression politique. Ce réformisme chrétien ne manque pas d'agressivité, même si, à l'échelon confédéral, il répute encore à l'unité d'action avec la C.G.T., unité dans laquelle il est cependant déjà très engagé au niveau des fédérations et, bien entendu, des entreprises. »

Par ailleurs, les dirigeants C.F.T.C. ont participé aux colloques socialistes.

Dans la gauche, ce sont les éléments petit-bourgeois les plus éloignés du mouvement social qui contestent l'évolution de la C.F.T.C.

Pour sa part, le P.S.U., qui compte dans ses rangs des militants de toutes les organisations syndicales et qui combat tous les sectarismes, salue l'événement que constitue le congrès extraordinaire des 6 et 7 novembre et souhaite bonne chance à la C.F.D.T.

Maurice Combes.

(1) Cf. à ce sujet une étude du numéro d'octobre des *Cahiers Reconstruction* intitulée : « Pour comprendre l'évolution de la C.F.T.C. »

(2) *Reconstruction* d'octobre 64.

(3) Idem.

V<sup>e</sup> PLAN

APRÈS LES DÉBATS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET AVANT LA DISCUSSION AU PARLEMENT

Il y a un an, au Congrès de la Grange-aux-Belles, le P.S.U. définissait et lançait la stratégie du contre-plan. L'accueil fut loin d'être enthousiaste à gauche, sauf à l'U.N.E.F. où, confrontés avec les projets gouvernementaux de réforme de l'enseignement, les dirigeants comprirent spontanément la nécessité de renforcer leur refus par des contre-propositions propres à mobiliser la masse des jeunes.

En fait, le faible écho du moment cachait un lent mûrissement. On vient de s'en apercevoir avec le récent débat au Conseil économique. A l'attentisme du début a succédé — avec une rapidité qui nous a nous-même surpris — un intérêt considérable pour la stratégie que nous préconisons. Syndicats et mouvements familiaux, confrontés au V<sup>e</sup> Plan gouvernemental, ont brusquement ressenti l'obligation pour eux de prendre l'offensive pour un autre avenir économique que celui proposé par le gaullisme, au lieu de se contenter — comme souvent dans le passé — de rejeter le plan gouvernemental.

Les votes au Conseil économique, et plus encore les discussions internes qui les ont précédés ou suivis, montrent — aussi bien que les commentaires favorables de la grande presse — le large écho déjà rencontré par la formule du contre-plan, en même temps que le chemin qui reste à parcourir. Dressons donc un bilan précis de ce qui s'est passé et des six leçons à en tirer. En évitant aussi bien le masochisme stérile que l'autosatisfaction ridicule.

Voici les résultats positifs qu'a déjà apportés la stratégie du contre-plan.

Tout a commencé il y a six semaines, avec la publication du projet de V<sup>e</sup> Plan gaulliste. En dépit de la bruyante orchestration officielle, les syndicats — et certains groupements familiaux — ont tout de suite compris les aspects négatifs du projet. Nous les avons trop souvent évoqués ici (1) pour les répéter. Il suffit d'ailleurs de se reporter au communiqué du Bureau national du P.S.U. à ce sujet.

Qu'allait donc faire tous ces adversaires potentiels, appelés à se prononcer dans le cadre du Conseil économique ? Lors de l'examen du plan précédent, en 1961, ils avaient été incapables de mettre au point une tactique commune, les uns votant l'avis du Conseil (parce qu'il comportait des critiques à l'égard du IV<sup>e</sup> Plan), les autres le rejetant (parce qu'il comportait une approbation implicite du IV<sup>e</sup> Plan), d'autres encore s'abstenant. Allaient-ils cette fois agir ensemble, et dans quel sens ?

Le contre-projet Le Brun

C'est pour éviter la répétition des confusions de 1961 que Pierre Le Brun (C.G.T.) prit l'initiative, au cours du débat au sein de la section spécialisée du Conseil économique, de présenter un contre-projet au V<sup>e</sup> Plan. Il le fit sous forme d'amendement au projet d'avis présenté par le rapporteur, cet amendement recommandant pour le V<sup>e</sup> Plan (1966-1970) d'autres objectifs que ceux choisis par le gouvernement.

Quels étaient les objectifs proposés par Le Brun ? On peut les regrouper autour de trois idées :

1° Réduction d'ici 1970 de la durée du travail : diminution de 10 p. cent (quatre heures trente) de la durée hebdomadaire du travail et fixation à soixante ans de l'âge du droit à la retraite.

2° Répartition plus équitable de l'enrichissement national : le pouvoir d'achat des salaires augmenterait au rythme de la consommation nationale (soit un tiers plus vite que ne prévoit le plan gouvernemental) ; la préférence (de 2 p. cent par an) accordée aux agriculteurs serait étendue aux salariés agricoles, aux « smigards » et aux travailleurs du secteur public ; enfin, les prestations

sociales et familiales suivraient leur progression normale au lieu d'être amputées de 1.200 milliards d'anciens francs en cinq ans, comme le prévoit le pouvoir.

3° Réformes de structures : nationalisation effective du crédit, création d'une Caisse nationale des investissements, réforme de la fiscalité, répression de la spéculation foncière.

Ce contre-projet prévoyait de maintenir le taux de croissance à 5 p. cent, la diminution de la durée du travail étant compensée, quant à la production, par un appel accru à la main-d'œuvre féminine ou étrangère, et surtout par un accroissement des investissements productifs. Comment a été accueilli le texte Le Brun qui, pour la première fois dans l'histoire de la planification française, proposait de substituer aux objectifs du pouvoir d'autres objectifs plus sociaux ?

La C.F.T.C. l'a voté. Force Ouvrière s'est abstenue en invoquant des raisons de procédure (la présentation d'amendements séparés, sur chacun des aspects du V<sup>e</sup> Plan, paraissait plus utile à René Richard, secrétaire de cadres F.O.). Se sont également abstenus Mazon (coopératives agricoles) et Dumontier (l'un des hauts fonctionnaires de l'I.N.S.E.E.), tandis que Debatisse (agriculteurs) était absent au moment du vote.

Le veto du P.C.

L'atmosphère — et les contacts — s'étant améliorés entre les débats en section spécialisée et le débat général, on crut un moment que le vote final opposerait deux camps : l'un, favorable au V<sup>e</sup> Plan gouvernemental, groupant le patronat, la majorité des représentants agricoles, la C.G.C. et les gaullistes nommés au Conseil au titre des « personnalités qualifiées » ; l'autre, partisan du contre-projet Le Brun (ou d'une formule voisine), groupant tous les syndicats, les familiaux, les enseignants, certains agriculteurs et les personnalités qualifiées proches de la gauche. C'eût été, pour la stratégie du contre-plan, une consécration extraordinaire, un an seulement après son élaboration.

Cela ne s'est, hélas ! pas passé. La majorité communiste du bureau confédéral de la C.G.T. (Frachon et Mauvais étant d'ailleurs absents) a, en effet, interdit à Le Brun de reprendre en séance plénière son contre-

projet, sans rendre d'ailleurs publiques les raisons de ce refus. La C.F.T.C., qui aurait pu reprendre le texte à son compte, s'en est tenue aux nombreux amendements qu'elle avait déposés (dont le contenu était d'ailleurs substantiels). Quant à F.O., elle s'est contentée, elle aussi, comme l'U.N.A.F., de la bataille des amendements spécialisés. Et tout le monde s'est fait battre au coup par coup.

L'affaire a donc, pour cette fois, échoué au port par le refus des uns et les hésitations des autres. Mais elle est loin d'être terminée, ainsi que le montrent de nombreux indices internes aux organisations. Venons-en donc aux six leçons à tirer de ce mois de bataille.

Les six leçons de la bataille

1 LA PREMIERE CONCERNE LES VOTES FINAUX

Alors que le IV<sup>e</sup> Plan avait recueilli, en novembre 1961, 130 voix favorables — avec critiques, il est vrai, le Conseil ayant émis un avis qui n'était pas d'approbation inconditionnelle — le V<sup>e</sup> Plan n'en a recueilli que quatre-vingt-huit. Soit quatre voix seulement de plus que la majorité des votants (168) et un tiers de moins qu'en 1961.

● Qui donc a déserté la galère gouvernementale ? La C.F.T.C., qui s'est mordue les doigts d'avoir, en 1961, voté l'avis du Conseil économique, parce qu'il était critique ; son vote fut ensuite présenté (par la C.G.T. comme par le gouvernement) comme favorable au IV<sup>e</sup> Plan. Cette

Mais cette fois d'une façon claire : dans ce camp sont regroupés le patronat, la plupart des gaullistes (les autres s'abstenant, pour ne pas voter de critiques) et les agriculteurs ; dans l'autre camp, on trouve les syndicats et les enseignants ; au milieu, mais plutôt hostile, l'U.N.A.F.

Ainsi a complètement échoué la manœuvre gouvernementale, qui voulait faire croire que le V<sup>e</sup> Plan était « la grande affaire de la France », celle de tous les Français. En fait, en dépit des pressions morales exercées sur certains « technocrates de gauche » (proches du Club Jean Moulin), le V<sup>e</sup> Plan est bien apparu au Conseil comme un plan de classe, celui de la classe dominante. Les équivoques sont ainsi levées. C'est un grand progrès comparé aux plans précédents.

2 LA SECONDE LEÇON A TRAIT A L'ATTITUDE DU P.C.

Les dirigeants communistes qui siègent au bureau confédéral de la C.G.T. étaient, semble-t-il, d'accord sur l'initiative de Pierre Le Brun en section du Conseil économique. Le succès partiel remporté par cette initiative aurait dû les conforter. Pourquoi se sont-ils au contraire opposés à la poursuite de l'offensive Le Brun ?

Le contre-projet leur apparaissait-il insuffisamment « nationalisateur » (il ne prévoyait que la nationalisation effective du crédit) ? Ne mettait-il pas suffisamment en cause le régime ?

Comment expliquer le coup d'arrêt de la C.G.T. ?

On peut, en fait, se demander si le coup d'arrêt communiste — dont les conséquences ont été navrantes — ne s'expliquerait pas par une des trois raisons suivantes :

● L'ignorance dans laquelle était le P.C. français de la nouvelle « ligne » adoptée à Moscou (la mise à l'écart de Khrouchtchev s'est passée, en effet, entre le débat en section du Conseil et le débat en séance plénière). Les communistes français ont peut-être craint que l'orientation vers la planification démocratique (donc vers la définition du contenu d'un plan démocratique) amorcée à leur précédent Comité central, ne soit désavouée par Moscou ou simplement contraire à la nouvelle ligne moscovite ;

● une réaction « léniniste » étroite, refusant au syndicat (« courroie de transmission » du P.C.) le droit d'aller plus loin que le parti (« avant-garde du prolétariat ») dans la voie économique nouvelle ;

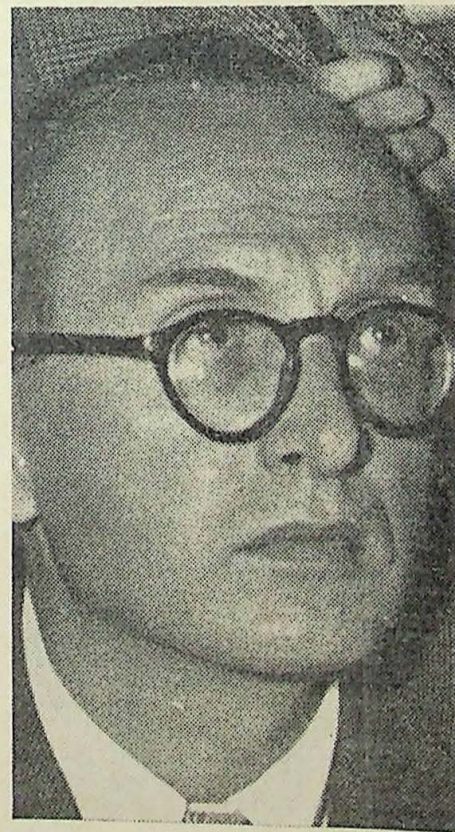
● enfin une réaction défavorable de Krasucki à l'égard de l'initiative de Le Brun, plus sectaire peut-être que la réaction qu'aurait eue Frachon ou Mauvais.

L'une de ces trois explications est-elle valable ? Faut-il en chercher d'autres ? Et lesquelles ?

Les militants cégétistes ont en tout cas le désir de savoir pourquoi une initiative heureuse, sur le point de réussir, a été brutalement interrompue. On peut raisonnablement penser que les discussions que cela entraînera permettront à la C.G.T. d'avancer plus loin dans la réflexion sur la stratégie de contre-plan.

3 LA COALITION ANTI-GOUVERNEMENTALE SE RENFORCE.

Le débat aura en tout cas permis aux autres syndicats et aux représentants du mouvement familial de préciser leur opposition ou leurs



(Photo AGIP.)

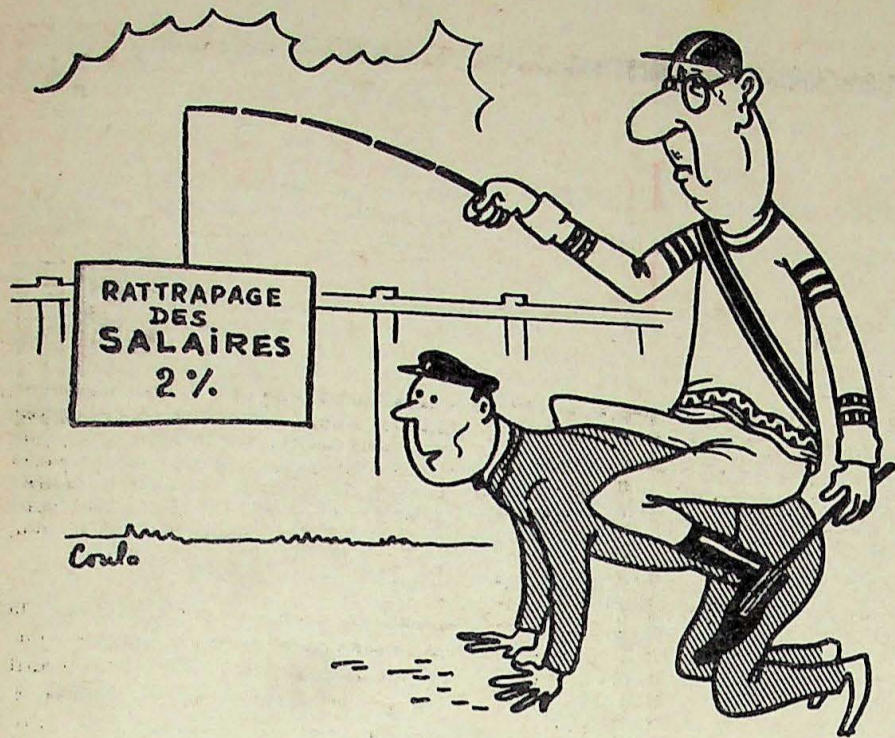
Pierre Le Brun : pour un contre-projet cohérent.

fois, la centrale du square Montholon a voté clairement contre. Du coup, le camp des opposants — renforcé par quelques « personnalités » — a presque doublé : vingt-sept au lieu de quinze il y a trois ans.

L'U.N.A.F., qui avait voté pour en 1961, s'est cette fois abstenue, de même que F.O. et les enseignants ; nous reviendrons sur la signification de leur attitude.

● Heureusement pour le Pouvoir, le camp patronal (patrons et « classes moyennes »), qui s'était abstenu en 1961, a voté le projet gaulliste. De sorte que le texte a quand même eu la majorité absolue.

(1) Voir notamment les numéros 208, 209, 210 et 212 de « T. S. ».



réserve à la politique économique gouvernementale.

La C.F.T.C. l'a fait de façon très claire, d'une part en votant contre, d'autre part, en préconisant toute une série d'amendements au projet d'avis du Conseil économique en vue de rendre celui-ci beaucoup plus sévère à l'égard du texte gouvernemental. La conférence de presse qu'a tenue cette centrale avant le débat n'a d'ailleurs laissé planer aucune ambiguïté sur les motifs de son hostilité.

L'attitude de F.O. avait paru plus ambiguë, Force Ouvrière s'abstenant sur l'amendement Le Brun aussi bien que dans le vote final. Mais au cours d'une conférence de presse destinée à lever toute équivoque, F.O. s'est prononcée résolument contre le projet de V° Plan, précisant qu'elle recommanderait aux parlementaires de le repousser. « Si nous n'avons pas voté contre l'avis Chardonnet au Conseil économique, c'est parce qu'il comportait déjà nombre de nos critiques au V° Plan », a déclaré Ventejol, du bureau confédéral F.O. ; « mais nous ne pouvions voter pour, car nous l'estimions insuffisamment sévère ».

### Discussion vive au sein du mouvement familial

Quant au mouvement familial, il a été le lieu, à l'occasion de ce débat, d'une tension entre ses diverses branches, plus forte qu'à aucun moment, depuis de nombreuses années. Alors que certains dirigeants de l'U.N.A.F. semblaient prêts, moyennant quelques retouches, à accepter — faute de mieux — le plan gouvernemental (en section, le conseiller U.N.A.F. avait même voté l'avis favorable), d'autres dirigeants, et surtout d'autres branches du mouvement familial non adhérentes à l'U.N.A.F., ont manifesté une opposition résolue au projet gouvernemental.

La Confédération syndicale des familles (C.S.F.), au sein de laquelle militent nombre d'adhérents ou de sympathisants du P.S.U., a pris énergiquement l'offensive contre le plan gouvernemental et demandé la convocation d'un table ronde des mouvements familiaux. Celle-ci a vu plusieurs groupements familiaux (cheminots, routiers, mouvements protestants, associations populaires des familles...) soutenir la C.S.F. ou développer des thèses très voisines.

De sorte que non seulement les amendements déposés par les conseillers de l'U.N.A.F. ont été nombreux et substantiels, mais qu'encore, au moment du vote final, les conseillers de l'U.N.A.F. se sont abstenus, au lieu de voter pour, comme ils l'avaient fait en 1961. Tout donne à penser d'ailleurs que l'évolution ainsi amorcée se continuera, à l'occasion de la réunification du mouvement familial français qui est en cours.

### 4 DES CRITIQUES DE DETAIL JUSQU'AU CONTRE-PROPOSITIONS PARTIELLES.

Il serait oiseux de rappeler ici l'ensemble des critiques de détail qui ont été formulées au projet gouvernemental par l'ensemble des opposants. Disons simplement que sur les soixante amendements déposés au Conseil économique, les deux tiers environ provenaient des groupes évoqués ci-dessus.

Absence de réduction de la durée du travail, « oubli » des groupes sociaux défavorisés, hausses prévues des tarifs publics et privés, absence d'évaluation détaillée des investissements collectifs, absence de réforme fiscale ou commerciale, danger des concentrations industrielles, spéculation foncière, progrès spectaculaire de l'autofinancement... autant de thèmes critiques évoqués dans le débat.

### Au-delà de la critique et du refus

L'intéressant pour nous est qu'on n'en soit pas resté à cette attitude critique traditionnelle. Au-delà des critiques de détail, des contre-propositions ont été formulées. Non seulement par Le Brun, mais aussi par la C.F.T.C. et, dans une certaine mesure, par Force Ouvrière et l'U.N.A.F.

Dans un amendement sur les réformes de structure indispensables, qui a été repoussé par 99 voix (l'amendement n'en recueillant que 42), la C.F.T.C. demandait toute une série de réformes substantielles, qui pourraient constituer le cadre du chapitre des structures d'un contre-plan de gauche : réforme des circuits de distribution, réorganisation des professions malthusiennes, création d'entreprises publiques dans les secteurs où le capitalisme est défaillant, réforme foncière, réforme fiscale favorable aux petits revenus, réglementation de l'autofinancement (contrôle et appropriation « équitable »), création d'une Caisse nationale des investissements, réforme du système bancaire... Il est significatif qu'aient appuyé ce texte tous les syndicats, l'U.N.A.F., les enseignants et diverses personnalités de gauche.

De son côté, l'U.N.A.F. a demandé « que soient explorées des hypothèses nouvelles dans l'optique d'un taux de croissance de 5 % (ou d'un taux plus élevé) assorti d'une répartition des fruits sensiblement différente qui réponde à des nécessités de progression et de rattrapage au bénéfice des catégories les plus défavorisées (bas salaires, personnes âgées, infirmes, familles nombreuses) et aux demandes formulées par les salariés en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie et d'une diminution des disparités ».

Ce n'est certes pas un contre-plan bien précis ; mais déjà l'acceptation de l'embryon d'un autre plan, plus favorable, que le projet gouvernemental.

### 5 DES ELEMENTS D'UN CONTRE-PLAN GENERAL SONT EN PLACE.

La grande presse ne s'est pas trompée devant ce débat. Elle a bien compris l'aspect nouveau qu'il présentait. « Les adversaires du projet gouvernemental, a écrit *le Monde* dans son éditorial économique du samedi, ne se sont pas contentés de le critiquer et de le rejeter. Ils ont, avec plus ou moins de succès, opposé au texte officiel d'autres orientations et cherché les moyens de les rendre possibles. » Le même journal a qualifié le projet Le Brun de « prémices d'un contre-plan ».

De fait, si l'on y regarde de près, on peut découvrir dans les propositions des uns et des autres de nombreux éléments qui pourraient légi-

timelement figurer dans un contre-plan de toute la gauche. A travers les amendements rejetés par la majorité réactionnaire du Conseil économique, on constate en effet un accord assez large de la gauche et des syndicats sur :

- les objectifs sociaux : réduction de la durée du travail, priorité aux bas revenus, majoration des prestations sociales et familiales...

- les priorités à accorder en matière d'équipements collectifs, ainsi que la volonté de privilégier, dans chaque type d'équipement, ceux qui profitent le plus aux classes populaires (H.L.M. plutôt que logements chers, hôpitaux plutôt que cliniques de luxe, etc.) ;

- les réformes de structures à opérer de façon urgente en matière fiscale, foncière, commerciale... ;

- en particulier, la nécessité de contrôler l'accroissement de l'autofinancement et de créer une Banque nationale d'investissement, assurant le financement des investissements nationaux prioritaires. Certains, comme la C.F.T.C. et la C.G.T., envisagent même la multiplication des entreprises publiques.

Attention cependant à ne pas pêcher par excès d'optimisme. Si tous les groupes considérés disent à peu près la même chose, ils ne mettent pas le même accent sur les mêmes critiques ou les mêmes propositions. La C.G.T. s'en prend surtout à la limitation des salaires et recherche d'abord la réduction des horaires de travail et l'extension des nationalisations. La C.F.T.C. critique surtout la disparité croissante des revenus et insiste d'abord sur les réformes de structures à effet immédiat.

Force Ouvrière dénonce d'abord la politique gouvernementale des revenus et met l'accent sur la réforme fiscale en vue de réduire l'imposition des cadres. L'U.N.A.F. enfin dénonce l'amputation des prestations sociales et s'intéresse surtout aux équipements collectifs et aux prestations familiales.

### Dégager des priorités communes

Or faire un plan, c'est choisir non seulement les sujets évoqués mais l'ordre des priorités. Il faut donc que des discussions bilatérales et multilatérales entre ces organisations rapprochent peu à peu les points de vue pour qu'elles puissent présenter en commun un faisceau cohérent de propositions identiques. On n'en est pas encore là.

Mais les derniers développements ont montré combien l'idée du contre-plan était considérée comme positive ici et là, et combien elle était susceptible de nouveaux prolongements. Nous avons dit qu'à la C.G.T. et à l'U.N.A.F. la discussion était commencée sur ce thème. Depuis que le parti communiste s'est opposé à l'initiative de Pierre Le Brun, les dirigeants F.O. portent à celle-ci un nouvel intérêt. Même si cela n'est pas parfaitement pur, le fait est positif.

### 6 ET LE ROLE DU P.S.U. ?

Apprenti sorcier, le P.S.U. avait il y a un an lancé cette stratégie. Ses développements ont été suffisamment positifs pour ne pas faire regretter l'initiative. Mais ils demeurent encore trop limités pour que le P.S.U. relâche ses efforts.

Son rôle nous paraît être triple à l'heure actuelle :

- Le P.S.U. doit d'abord coordonner les réflexions et les efforts actuels en ce domaine. Il a déjà commencé à le faire. Les discussions déjà entreprises avec les syndicats et le mouvement familial lui donnent la possibilité de rapprocher les points de vue, d'assurer leur diffusion d'un groupe à l'autre, de souligner les points d'accord... Cela constitue une première tâche.

- Le deuxième rôle du P.S.U. est d'être plus activement encore que par le passé un centre d'initiatives. Non pas pour y contraindre qui que ce soit ; mais pour stimuler les réflexions des uns et des autres et entretenir l'élan actuel de recherche. Comme il y a quelques années sur la « municipalisation » du sol.

Déjà les commissions nationales du P.S.U. ont beaucoup étudié les divers aspects du contre-plan à proposer par l'ensemble de la gauche : objectifs prioritaires en matière de revenus, de consommation, de durée de travail, d'investissements ; recherche des moyens (notamment de financement) permettant de réaliser ces objectifs ; mise au point de réformes de structures indispensables pour atteindre ces buts et consolider la victoire.

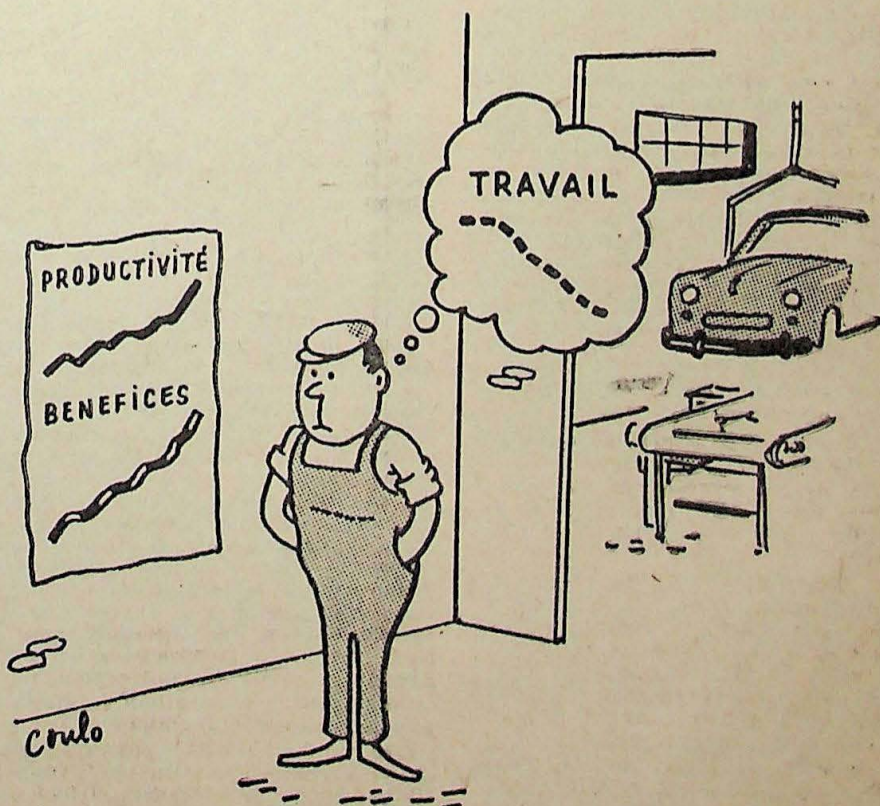
De ce point de vue, la publication imminente d'un premier projet détaillé de contre-plan (qui sera rendu public sous une forme plus volumineuse peu après) constituera une initiative spectaculaire, qui alimentera, soyons-en sûrs, la réflexion et les propositions de l'ensemble de la gauche.

- Enfin, le P.S.U. peut jouer un rôle de vulgarisateur par ses militants et ses moyens de propagande. Il aurait sans doute été préférable que la publicité donnée à ces projets le fût au profit d'une contre-proposition commune à l'ensemble de la gauche. Ceci n'ayant pas encore été possible, le P.S.U. pourra familiariser l'opinion à la stratégie du contre-plan à partir de son contre-projet, même s'il ne s'agit encore que d'une initiative limitée à discuter par les partenaires.

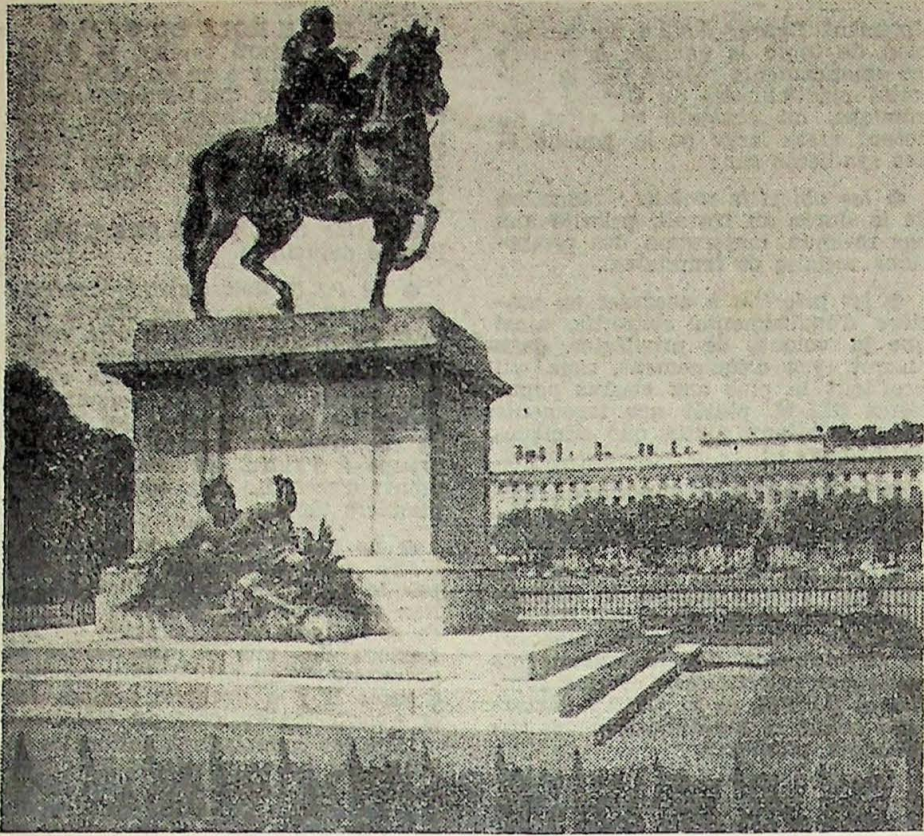
Tels ont été les récents développements de la stratégie de contre-plan. Telles en sont les leçons, à notre avis.

Le Conseil national du P.S.U. des 8 et 9 novembre donnera au parti l'occasion d'aller de nouveau de l'avant en précisant ses choix et sa méthode. Le rappel du passé récent et des conséquences des initiatives du P.S.U. suffit à montrer que ces assises intéressent, bien au-delà de ce parti, toute la gauche française.

M. Rungis.



Pompidou l'avait dit : « Pour stabiliser l'expansion, il faut « détendre » l'emploi. »



Ne serait-ce pas Louis Pradel ?

(Photo « Tribune ».)

## LYON

### Gestion démocratique ou combines électorales

L'annonce à la fin du mois d'août 1964 de la naissance d'une association « Pour la Réalisation Active Des Espérances Lyonnaises », dont les initiales forment le nom du maire de Lyon, Pradel, et dont le but annoncé était de présenter des candidats aux prochaines élections municipales, ressemblait fort à un canular. En fait, il s'agissait là d'une idée « géniale » du maire, dont la modestie est une nouvelle fois mise en lumière, pour pallier les inconvénients que pouvait présenter pour lui la nouvelle loi municipale qui partage Lyon en neuf secteurs autonomes : grâce à l'association P.R.A.D.E.L., Monsieur P. sera omniprésent. Ainsi, sa politique de publicité personnelle fondée sur le prestige et le chauvinisme local n'aura pas été vaine.

#### Une alliance sans principes

Restait à savoir quels hommes, quels partis accepteraient de devenir ainsi les marionnettes de monsieur le maire en se présentant sur ces listes. *Le Progrès*, le grand journal de Lyon, tout dévoué à Pradel, qui annonça le premier la nouvelle, était à ce sujet, optimiste : il tenait de source sûre que les listes P.R.A.D.E.L. comprendraient, outre les amis personnels du maire, des S.F.I.O., des Radicaux, des M.R.P., des Indépendants, l'honorable Béraudier, bras droit de Soustelle, et même des P.S.U. ! En somme, une liste d'union antigauilliste et anticommuniste. Naturellement, le P.S.U. qui n'avait jamais été consulté, démentit aussitôt la nouvelle et condamna toute entente des partis de gauche avec les forces réactionnaires. Quant à la S.F.I.O. et aux Radicaux, bien qu'ils ne veuillent pas confirmer leur participation, ils n'ont pas encore trouvé le temps, depuis deux mois, de le démentir. En fait, personne n'ignore à Lyon que l'accord est conclu. Un vote récent au Conseil municipal de Lyon le confirme s'il en est besoin. Lors de leur dernière réunion, les conseillers eurent à se prononcer sur un dossier prévoyant d'accorder la garantie de la ville à un emprunt de 1.350.000 F (nouveaux, bien sûr !) contracté par l'école confessionnelle de Sainte Jeanne-d'Arc. Les conseillers S.F.I.O. et Radicaux votèrent la garantie. La chose prend tout son sens lorsqu'on sait que le C.D.A.L. est présidé par le vice-président du Parti radical. Il apparaît clairement que Pradel a exigé des garanties de fidélité à ceux à qui il entend donner une part du gâteau.

A Villeurbanne, cette alliance, pour immorale qu'elle soit, n'a d'ailleurs rien d'étonnant. Il y a longtemps que dans la ville voisine, Villeurbanne, la S.F.I.O. s'appuie, pour gouverner, sur

les partis de droite : M.R.P., Indépendants (il est vrai que ces derniers s'étaient, la veille du scrutin, rebaptisés « Action Sociale »). Et chaque élection, municipale, cantonale ou législative, voit le maire socialiste (disons plutôt de la S.F.I.O.), Gagnaire, bénéficier de l'appui des « Nationaux » contre le candidat communiste. Cela est si vrai que, de l'aveu de membres responsables de la S.F.I.O., ce parti aurait, si même il le voulait, la plus grande peine à changer de politique. Il ne peut conserver sa clientèle électorale qu'en apparaissant comme un parti d'abord anticommuniste et d'ailleurs hostile au socialisme authentique ; il y a longtemps en effet qu'à Villeurbanne les vrais socialistes ne votent plus pour la S.F.I.O. !

#### L'attitude d'une municipalité S.F.I.O.

Plus grande peut-être encore est la fidélité de la S.F.I.O. à ses alliances droitières, lorsqu'elle exerce le pouvoir dans la commune. L'exemple de Villeurbanne est encore caractéristique. Certes, on peut mettre à l'actif de la municipalité des mesures humanitaires, telles que les distributions de 650 kg de charbon à 550 foyers, l'hiver dernier. Mais à côté de cela, combien de prises de position franchement réactionnaires ! Citons en vrac quelques exemples :

— Chacun dans l'agglomération lyonnaise constate que les transports en commun confiés à la Cie OTL ne donnent pas satisfaction aux usagers ; le maire de Villeurbanne le constate donc aussi, mais quelle mesure ce socialiste propose-t-il de prendre ? C'est simple, il faut profiter de ce que en 1965 le contrat qui lie la ville de Lyon à la Cie OTL arrive à expiration pour « faire appel à des entreprises privées, de façon que la concurrence joue... » Voilà bien les vertus du libéralisme ! Lyon est-il mieux servi ? Aux plaintes des usagers, la municipalité répond : « Attendez le métro ! ». Elle oublie d'ajouter que dans le meilleur des cas, la première ligne sera mise en service en 1970.

— Un conseiller se plaint-il de ce que des Algériens dont la baraque a brûlé doivent coucher dehors avec leur famille, la municipalité villeurbanaise répond que la ville n'a pas vocation à la charité universelle et que les Algériens n'ont qu'à rester en Algérie.

— Quant à l'opération de rénovation du quartier du Tonkin dans laquelle la ville est engagée, elle se fait sans avis des habitants, et si la ville propose le relogement dans des H.L.M. relativement proches, elle ne prévoit ni le relogement des habi-

tants trop pauvres pour payer le loyer d'un H.L.M. (environ la moitié des cas dans ce vieux quartier), ni bien sûr celui des Algériens (nombreux), totalement oubliés... depuis les accords d'Evian !

#### Contacts pour un Front socialiste

Dans ces conditions, fallait-il beaucoup attendre des conversations engagées en vue des élections du printemps 1965 avec les responsables fédéraux des partis de gauche ? L'échec de cette tentative pour présenter un front uni des partis de la gauche face aux candidats réactionnaires ne saurait surprendre. Seule, l'attitude du Parti communiste semble plus positive dans la mesure où il repousse fermement aujourd'hui ce qu'il prônait hier : l'entente avec certains éléments de la réaction qualifiés de « républicains ». L'erreur des élections cantonales où le P.C.F., dans deux cantons, soutint contre le candidat du P.S.U. son seul adversaire, un soi-disant « apolitique », semble avoir été comprise. Il est difficile de dire quelle sera la position exacte des Communistes. Cependant, l'optique de démocratisation de la gestion municipale qui est la nôtre nous fait condamner la formule de Jules Guesde que défendent les Communistes : « Au 1<sup>er</sup> tour, on se compte ; au 2<sup>e</sup>, on élimine ». La conquête de la démocratie communale pose des problèmes trop complexes pour qu'on puisse prétendre les résoudre entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> tour d'une élection. D'où la nécessité d'une union dès le 1<sup>er</sup> tour qui force à la discussion des problèmes communs et bénéficie de plus d'audience auprès des électeurs. De toute façon, la Fédération du Rhône du P.S.U. n'a pas limité le dialogue aux états-majors politiques, elle a tenu à rencontrer aussi des responsables de syndicats, d'organisations familiales et de mouvements de jeunesse. Avec ces camarades, la discussion a été extrêmement positive et a fait apparaître un grand nombre de points d'accord : désir d'une démocratisation de la gestion municipale, nécessité de faire des choix et d'établir des priorités en faveur des classes populaires, réalisme de la proposition d'élaborer, en particulier dans les grandes communes, un « contre-plan municipal », qui, sans démagogie et en départageant nettement ce qui est du ressort municipal de ce qui relève de la nation, montrerait quelles réalisations sont possibles en un laps de temps donné. Des jalons ont été posés afin de poursuivre la recherche en commun au cours des prochains mois. Il apparaît donc que, si quelquefois le P.S.U. semble bien isolé dans « l'arène politique » (notamment lorsqu'il parle de démocratiser la gestion municipale), nos préoccupations sont celles d'un grand nombre de militants d'organisations non directement politiques. La responsabilité du P.S.U. est, entre autres, de coordonner et de prendre en charge l'expression politique de ces militants.

#### Le travail des militants

Les élections municipales sont aussi, pour la Fédération, l'occasion de s'enraciner dans les réalités locales. Bien sûr, les militants n'ont pas attendu 1964 pour être présents dans les organismes locaux, l'administration des équipements sociaux, l'animation des associations d'usagers. Il faut cependant reconnaître que longtemps, le P.S.U. a pu sembler négliger de prendre en charge ces soucis portés par quelques-uns de ses membres seulement. La Fédération en a pris conscience : la construction d'une démocratie socialiste passe aussi par les structures locales.

Parmi les problèmes qui se posent aux militants d'une nouvelle politique à l'échelle locale, se trouve celui de la rénovation des vieux quartiers. Comme à Villeurbanne, le centre de Lyon est concerné par des opérations en projet ou en cours d'exécution. Hélas ! on s'aperçoit vite que, là comme ailleurs, elles sont menées :

— Dans un souci de rentabilité maximum (implantation d'immeubles à haut standing) ;

— Aux dépens des familles prolétaires très nombreuses dans ces quartiers. Incapables de se reloger sur place, ces familles sont rejetées à la périphérie ;

— Sans aucun souci de la démocratie : les intéressés ne sont pas même consultés.

Deux sections travaillent actuellement sur cette question. Dans l'un des cas, un « livre blanc », rédigé par quelques militants de quartier, dont

plusieurs du P.S.U., dénonce le caractère de l'opération. Ont décidé d'appuyer ce texte et sa diffusion, outre le P.S.U., les deux grandes centrales syndicales, trois associations familiales, une association de locataires et un mouvement culturel. Sollicité, le P.C. reste sur l'expectative.

La coexistence d'une grosse commune de 600.000 habitants et de communes dont aucune ne dépasse 30.000 habitants, sauf Villeurbanne, pose évidemment le problème de l'inadaptation des structures administratives aux problèmes de l'heure : les « communes-dortoirs » aux finances insuffisantes regardent avec envie les ressources plus abondantes de Lyon, qui s'enrichit du fruit de la taxe locale, payée notamment par ces « banlieusards » qui font leurs courses « en ville ». L'une, Saint-Rambert, a déjà demandé et réalisé la fusion avec Lyon ; d'autres l'enviesagent... Est-ce réellement une solution ?

Le déséquilibre est accentué pour les petites communes où un grand ensemble est né récemment : Bron en a fait l'expérience malheureuse : une commune de 12.000 habitants a bien de la peine à intégrer un grand ensemble de 12.000 habitants ! Il a fallu que les militants locaux mènent une lutte de plusieurs années pour que quelques timides équipements socio-culturels soient enfin accordés.

Quelle solution le P.S.U. doit-il proposer ? Les militants s'interrogent sur la route à suivre devant ce problème politique : défendre désespérément les petites communes comme d'autres déclarent défendre les « petits commerçants » et les « petits exploitants » n'est pas forcément la meilleure solution, bien que, il faut le reconnaître, la démocratie soit plus facile à réaliser dans les communes à taille encore humaine. Faut-il simplement demander une meilleure pénétration à l'intérieur de l'agglomération ?

La question est, à une échelle moindre, celle posée par le district parisien. Quelle assemblée d'élus allons-nous exiger qui puisse contrebalancer, à l'échelle de ces nouvelles circonscriptions géantes, la toute-puissance des super-préfets et des techniciens ?

#### La nécessaire démocratisation

C'est aussi sur la démocratisation de la gestion d'une commune que la Fédération essaye de réfléchir actuellement. Elle est urgente à Lyon où les tares du régime gaulliste — autoritarisme et politique de prestige — semblent avoir déteint sur M. Pradel. Mais les communes voisines auraient aussi fort à faire !

Cette démocratisation passe par une meilleure connaissance des réalités de la commune et de l'activité du Conseil municipal, par la consultation des usagers par le Conseil municipal sur les décisions à prendre, par l'accès, pour les organisations, aux sources de renseignements concernant la vie de la cité.

Sans se transformer en techniciens — ce n'est pas le rôle d'un parti politique, et des organismes comme l'A.D.E.L.S. nous aident heureusement — il nous faut pourtant posséder les éléments pour bâtir, avec tous ceux qui veulent nous y aider, les perspectives d'une nouvelle politique municipale et régionale.

Mais, parallèlement, il faut que le plus de militants possible aient les connaissances de base essentielles. C'est dans ce but que la Fédération organise les 5 et 6 décembre prochains un stage régional d'action municipale. Les principaux thèmes seront les problèmes posés par l'urbanisation, le fonctionnement d'un conseil municipal, la démocratisation de la gestion des communes, les équipements socio-culturels et les méthodes d'intervention d'un mouvement politique dans les réalités locales.

Les problèmes évoqués sont hélas ! ceux de la plupart de nos communes. La conjoncture pré-électorale, parce qu'elle suscite un regain d'intérêt pour la politique locale, doit nous permettre de faire mûrir certaines solutions, tout en faisant progresser l'audience du P.S.U. Nous pensons qu'à tous les échelons, et notamment par son Conseil national, le P.S.U. se montrera capable d'assortir sa plate-forme municipale d'une stratégie qui pourra nous faire avancer vers cette démocratie socialiste que nous voulons bâtir.

André Barthélemy  
Jean Beaupère





(Photo A.D.P.)

Jacquet et Jenkins : la « Concorde » ne règne pas toujours.

## GRANDE-BRETAGNE

### Une politique peu "orthodoxe".

A peine le gouvernement britannique a-t-il aménagé à Whitehall qu'il se manifeste par une série de décisions rapides et assez spectaculaires. Il est vrai que son arrivée au pouvoir coïncide avec une période de difficultés à la fois intérieures et extérieures, économie assoupie, déficit de la balance des paiements, problèmes de la force multilatérale, etc.

#### LES PREMIERES MESURES

Wilson et son équipe ne veulent pas recourir aux méthodes déflationnistes orthodoxes pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements dont le déficit risque d'atteindre, à la fin de l'année, quelque 800 millions de livres. Ils adoptent des mesures d'urgence destinées à permettre la mise sur pied d'un plan de redressement à long terme.

Ces mesures ont pour but immédiat de ralentir les importations, dont la plupart seront frappées d'une taxe temporaire de 15 p. 100, et de favoriser les exportations par le biais de certaines exemptions d'impôts. Elles sont complétées par la décision prise de réduire les dépenses de prestige afin d'affecter les crédits concernés à des fins plus productives. La révision de l'accord franco-britannique sur la construction de l'avion de transport supersonique « Concorde » est certainement la plus spectaculaire.

#### LE « CONCORDE »

Déjà Mr. Jenkins, le jeune ministre de l'Aviation, s'est rendu à Paris pour ouvrir des négociations à ce sujet avec son homologue français, Marc Jacquet. A l'heure où nous écrivons, il est trop tôt pour prévoir l'issue des tractations en cours, mais nous pouvons enregistrer, d'une part, l'attitude intransigeante du général de Gaulle, et d'autre part, une hostilité marquée des milieux industriels français.

Il est certain que l'abandon du « Concorde » aurait des répercussions importantes sur les industries aéronautiques françaises et britanniques ; le quotidien *La Dépêche* ne manque d'ailleurs pas de mettre l'accent sur l'inquiétude régnant chez les ouvriers de Sud-Aviation qui seraient probablement les premiers touchés. D'aucuns font aussi remarquer que l'abandon de ce projet freinerait les progrès de la technique aéronautique et que les 412 millions de francs investis

par le gouvernement français l'auraient été en pure perte.

#### L'AMORCE D'UN CHOIX

Ces arguments ne peuvent être sous-estimés et sont d'ailleurs aussi valables pour la France que pour la Grande-Bretagne. Mais les décisions du gouvernement Wilson, qui remettent en question un certain nombre de réalisations, ne signifieraient-elles pas qu'un choix est déjà fait et que s'amorce par là même une reconversion de l'économie dans son ensemble ?

*Est-il indispensable de faire des dépenses de prestige pour donner du travail à des milliers de techniciens ou d'ouvriers spécialisés ? N'y aurait-il pas d'autres secteurs de l'économie où ils seraient susceptibles de rendre de plus grands services ?* C'est possible, mais cela suppose un système de planification assez poussé et un contrôle des investissements. Cette mesure du gouvernement britannique, qui est certes discutable, n'en est pas moins le signe d'une volonté affirmée d'exercer un contrôle sur l'économie.

N'est-ce pas aussi le cas des décisions tendant à favoriser le redressement de la balance commerciale ? En exemptant d'impôts un certain nombre d'industries, les travaillistes entendent, par là même, exercer un moyen de pression et imposer à ces industries certaines mesures de modernisation ou de reconversion. Wilson et son équipe ont mis en route un processus à long terme tendant à bouleverser l'économie britannique et à la rendre plus efficace et plus compétitive. Une telle politique ne peut qu'être, au départ, assez impopulaire, tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger, où elle bouscule un certain nombre d'intérêts. Le tout est aujourd'hui, pour Wilson, de s'imposer et d'obtenir assez vite des résultats tangibles. C'est le seul moyen de dépasser les difficultés parlementaires qui va lui valoir la majorité restreinte dont il dispose. Des élections anticipées seraient alors possibles et, bien choisies, permettraient au gouvernement travailliste de revenir au pouvoir avec une majorité accrue.

#### ET L'EUROPE ?

Sur le plan international aussi, ces premières mesures de redressement prennent un sens si l'on considère que

le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun reste toujours posé. En mettant de l'ordre dans son économie, en la rendant plus dynamique et, par là même, compétitive, Wilson n'a-t-il pas derrière la tête l'idée de réenvisager la question du Marché commun ? Nous nous contenterons simplement de poser la question : elle est, pour nous, d'importance dans la mesure où nous avons toujours souhaité l'entrée de la Grande-Bretagne.

De toute façon, après vingt jours de gouvernement, l'équipe travailliste bouge et fait parler d'elle. Elle nous réserve, dans les mois qui viennent, une actualité assez chargée. Nous essaierons, dans la mesure des modestes moyens dont dispose notre journal, de tenir nos lecteurs informés car, d'ores et déjà, cette expérience s'annonce particulièrement intéressante pour le mouvement ouvrier européen.

Gérard Denecker.

## ALGÉRIE

### Un anniversaire, mais la révolution continue.

Je ne célébrerai pas le dixième anniversaire de la révolution algérienne. Quelques généralités, trois anecdotes, un ou deux portraits bien sentis, c'est notre façon à nous de déposer des gerbes et de sonner du clairon. Il ne convient pas d'accomplir ce rite pour la révolution algérienne parce que cet événement ne se célèbre pas devant les monuments aux morts : il est quotidiennement vécu par des millions d'hommes, de femmes et de jeunes gens.

Surgie de la nuit coloniale au grand soleil de la liberté, l'Algérie nous déroute et c'est normal. Ce qu'elle nous demande aujourd'hui, c'est moins de chanter les vertus de ses *chouhada* que d'essayer de comprendre les réalités avec lesquelles ses vivants se trouvent confrontés. Essayons.

L'une des raisons majeures de nos difficultés à comprendre l'Algérie nouvelle est que nous datons mal son histoire. Quand nous tentons de porter sur ce pays un jugement politique, c'est à partir des événements qui se sont déroulés en juillet 1962, l'année et le mois de la proclamation officielle de l'indépendance. Et avant ? Pour nous, avant, ce n'est pas de l'Histoire, c'est la Légende, la Chanson de geste. Et nous ne comprenons pas pourquoi les paladins sont brusquement descendus de leurs chevaux pour devenir des hommes comme les autres.

#### Un temps pour la lucidité

Cette naïveté, il faut le dire, nous la devons à un réflexe qui fut sain au départ. Les réflexions sur la vie clandestine de la révolution algérienne, nous n'en avions pas ou nous en avions peu, et nous devions faire front à une intense opération de bourrage de crâne entreprise par les tenants du colonialisme. Alors nous nous bouchions les oreilles ou nous tournions le bouton de la radio comme jadis quand parlait Jean-Herold Paqui.

Il est un temps pour résister, il en est un autre pour réfléchir. Aujourd'hui, nous disposons de sources d'information dignes de foi sur ce que fut la révolution algérienne. La plus sérieuse semble la commission historique du dernier congrès F.L.N. Les jeunes commissaires ont manifesté le souci évident de ne ménager personne.

#### Un coup d'œil sur leurs travaux

La commission d'histoire distingue dans les événements qui se sont déroulés entre 1954 et 1962 deux forces algériennes qui vont tantôt se compléter, tantôt s'opposer.

*Première force : le peuple.* La révolution est née de mouvements spontanés dans les campagnes. Aux mots d'ordre des politiques, des partis et des syndicats, les paysans exaspérés répondent par le mot d'ordre : collections de l'argent pour acheter des armes ; nous ne pourrions parler d'égal à égal avec les colons que lorsque, comme eux, nous aurons des fusils dans les mains.

*Deuxième force : les fils de « bachagas ».* Tous les chefs révolutionnaires ne seront pas fils de bachaga ou de caïd, mais ce sera plus fréquemment dans ce milieu qu'ils se recruteront. Eux seuls — ou à peu près — ont l'instruction, l'expérience du commandement et de l'organisation. Au mouvement paysan qui, très naturellement, va solliciter leur concours, ils donneront des structures qu'une tradition familiale leur fait considérer comme les meilleures : des structures patriarcales, voire féodales. Pendant un moment ce type de structure s'avérera efficace. Contre l'armée

française, le willayisme constituera la meilleure formation d'organisation militaire pour un peuple qui n'a pas les moyens de livrer des batailles en rase campagne. Quand viendra le moment de donner au peuple une organisation pour le temps de paix, le willayisme deviendra contestable : il se présente comme un obstacle à la réalisation de l'unité nationale, comme un élément de « conglomération », selon l'expression à la mode à l'époque. Les chefs historiques semblaient envisager de se partager le pouvoir moins par secteurs d'activité que par régions géographiques.

#### Régionalistes et unitaires

Telles sont les conditions dans lesquelles s'ouvrira la crise de juillet 1962, la crise qui va voir les chefs historiques se fractionner en deux camps. Il nous sera impossible d'expliquer cette crise si nous ignorons ce qui s'est passé auparavant. Impossible surtout de l'expliquer sans passion. Je crois, pour ma part, qu'à la lumière de ce qui précède, les événements qui suivent apparaissent sous un éclairage nouveau.

Donc, en juillet 1962, unitaires et régionalistes s'affrontent. L'opinion européenne manifesterait nettement ses préférences pour les régionalistes, suspects de féodalisme peut-être, mais regroupant des gens qui ont été des combattants loyaux et courageux. Dans le clan des unitaires, il y a beaucoup d'affairistes, c'est normal les grandes affaires ont toujours eu besoin de l'unité nationale.



(Photo A.F.P.)

Ben Bella =  
Déjà dix ans...

Le jeu de Ben Bella consistera moins à se préoccuper de la bonne ou de la mauvaise tête des dirigeants des deux camps que de la concordance de leurs desseins avec les aspirations populaires. Le peuple veut l'unité, les affairistes aussi, mettons les affairistes dans notre jeu. C'est ainsi que, pendant plusieurs mois, Ben Bella va gouverner avec Khidder.

Mais, une fois l'unité géographico-administrative en partie réalisée, le peuple murmure à nouveau. Les affairistes, achetant à des prix défiant toute concurrence, les magasins, les ateliers et les villas des pieds-noirs, sont en train de former une bourgeoisie dont la force économique s'accroît de jour en jour. Ben Bella cassera les reins aux affairistes, qui voient la plupart des terres et des biens qu'ils viennent d'acquérir nationalisés et placés sous cogestion ouvrière.

De nouveaux cadres

C'est ainsi que verront le jour les décrets de mars 1963 instituant le régime de l'autogestion. On a qualifié ces décrets d'historiques. Ce n'est nullement un abus de terme. A partir de ce moment, le peuple reçoit la possibilité de sécréter ses propres cadres et non plus de laisser ceux qui sortent de ses rangs s'intégrer tout simplement au milieu aristocratique.

Bien entendu, il faudra un certain nombre d'années à l'autogestion pour devenir la force économique dominante. En attendant, bien des cadres, bien des institutions de type classique doivent demeurer en place et ne se contentent pas d'y demeurer, mais cherchent à en déloger les nouveaux venus du secteur socialiste. Une obscure bataille est engagée, et non seulement dans quelques lointains maquis, mais au sein même du régime, à l'intérieur des ministères. Il en résulte dans l'exercice du pouvoir.

dans la vie administrative et économique une certaine confusion, un certain nombre de mesures plus ou moins heureuses qui agacent tant les visiteurs amis venus découvrir un paradis socialiste.

Et l'on comprend souvent difficilement qu'aux féodalités colonialistes d'hier se soient subitement substitués, dans le secteur commercial, des organismes d'affaires liés ouvertement à des partis politiques d'extrême-gauche, dont le moins qu'on puisse dire est que leur activité est souvent douteuse, sinon bénéfique pour certains individus.

Ligne en dents de scie

La révolution algérienne ressemble à toutes les autres, sa ligne est en dents de scie. Ce qui importe, ce sont ses chances de réussite. Elles semblent très sérieuses. Si le secteur socialiste compte, au sein même du régime, nombre d'adversaires et de taille, aucun de ceux-ci n'ose le dire ouvertement. Ce n'est un secret pour personne à Alger que, lors du congrès F.L.N. du printemps dernier, bien des délégués votèrent les thèses d'inspiration marxiste uniquement pour ne pas encourir la réprobation populaire.

Aujourd'hui, le peuple algérien n'est sans doute pas encore totalement maître du pouvoir. Ceux qui le partagent avec lui ne constituent plus, en tout cas, que les forces d'appoint, au soir de l'an X de la révolution.

Jacques Vivien.

Au centre de tri, des spécialistes de la Bourse calculent les rapports en fonction des cotes de gagnants et les résultats sont communiqués à M. Carus, le célèbre inventeur du tiercé. Celui-ci contrôle si la part de l'Etat, 27,5 p. 100, a bien été prélevée et donne l'ordre à ses adjoints de communiquer les résultats. Pour trois millions de parieurs, c'est l'heure de la vérité. Pour quelques-uns, c'est le moment de la victoire, pour les autres, eh bien ! il leur manquait un cheval. Et dimanche prochain, à 9 h. 30, gagnants et perdants seront fidèles au rendez-vous : le P.M.U. le plus proche de leur domicile.

Arc de Triomphe : 5 milliards 324 millions

Les trois millions de parieurs ont donné au tiercé une résonance magique. Dans les quotidiens, les concours ont disparu, balayés par une nouvelle vogue. La publicité, à l'affût des mots-clés, a vite saisi l'aubaine qui se présentait. Ainsi peut-on trouver dans la presse écrite et parlée une prolifération de tiercés des plus fantaisistes : Tiercé olympique (France-Soir), Tiercé champion (Le Progrès), Tiercé des idoles (TILT), Tiercé de la chanson (Europe 1), etc. Et les résultats confirment que partout le public réagit favorablement comme conditionné par un pouvoir mystérieux.

On se pose de nombreuses questions sur cet engouement qui touche toutes les classes de la société. Les uns parlent de l'éternel démon du jeu qui de tout temps sommeille au fond de l'être humain, d'autres trouvent comme excuse le désir de s'enrichir sans travailler, d'autres encore, sociologues ou philosophes, parlent d'aliénation des masses qui disparaîtra avec l'avènement du socialisme. Pour notre part, bornons-nous à constater un phénomène qui fait des ravages jusqu'au camp des militants socialistes. (Les rédacteurs de « T.S. » ne sont pas les derniers touchés.) Et le vendeur de « l'Huma », le dimanche matin, trouve toujours cinq minutes pour faire son tiercé entre deux ventes.

Au total 4 milliards d'anciens francs tombent en moyenne dans les caisses du P.M.U. Le chiffre record fut atteint le dimanche 4 octobre 1964 à l'occasion du Prix de l'Arc de Triomphe où « Le Fabuleux » partait grand favori. Ce jour-là, le total des sommes pariées s'élevait à 5 milliards 324 millions d'anciens francs.

Les parieurs jouent de mieux en mieux

Cependant, si le tiercé attirent le dimanche matin les parieurs vers le P.M.U., il est à noter que les gros rapports sont en voie de disparition. L'explication de ce changement nous a été donné par un spécialiste de la Société d'Encouragement : « Les parieurs jouent maintenant de mieux en mieux. Il y a peu de chevaux qui ne sont pas joués. Ainsi les cotes sont plus faibles. Il y a plus de gagnants, mais naturellement les gains sont de moyenne importance. » Pour mémoire, rappelons que le 21 avril 1957, les vainqueurs du Prix du Président de la République : Quimillgrey, Junia et Xantor, soit le 20-18-19, rapportèrent dans l'ordre 32.458.600 anciens francs pour 200 anciens francs. Aucune mise n'avait été enregistrée dans l'ordre, mais quelques turfistes touchaient ce tiercé dans « le désordre » et empêchèrent 6.491.900 anciens francs pour 200 anciens francs. Ce qui n'était pas à négliger.

Si certains parieurs gagnent de grosses sommes, le plus gros bénéficiaire du tiercé reste l'Etat qui prélève 27,5 p. 100 des sommes engagées. Ainsi, depuis le début de l'année, les parieurs ont donné à l'Etat plus de 53 milliards d'anciens francs, impôt volontaire qui allège d'autant la fiscalité directe. A quoi servent ces sommes fabuleuses que l'Etat soutire chaque dimanche aux joueurs invétérés ? Cela est une autre histoire.

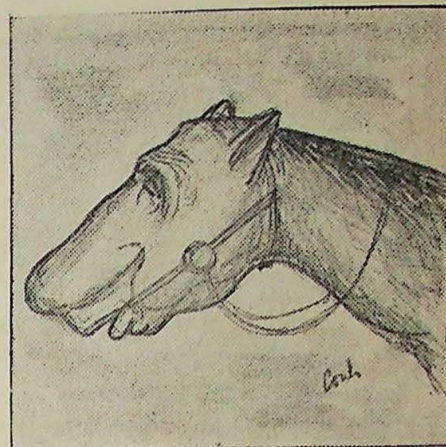
Dominique Laury.

Chaque semaine lisez TRIBUNE SOCIALISTE

SPECIAL TIERCE

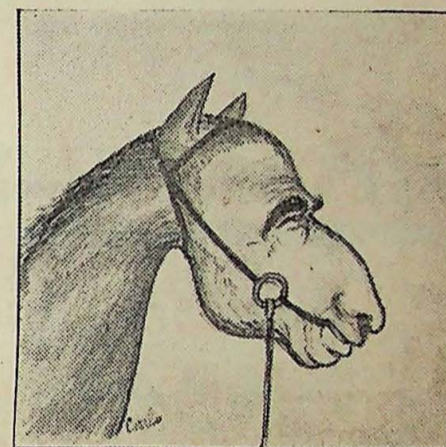
T.S. inaugure ici une nouvelle chronique qui vous permettra d'établir, dimanche, votre tiercé de base en combinaison simple ou H.S.

LES FAVORIS



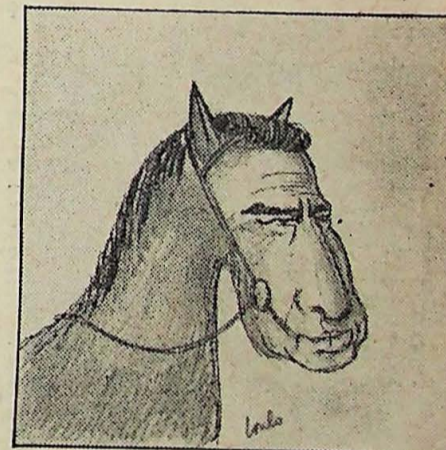
KING CHARLY

Remarquable élément qui possède un fond inépuisable. Malgré son âge, il porte haut la tête et tient bien la distance. Difficile à éliminer dans une combinaison élargie.



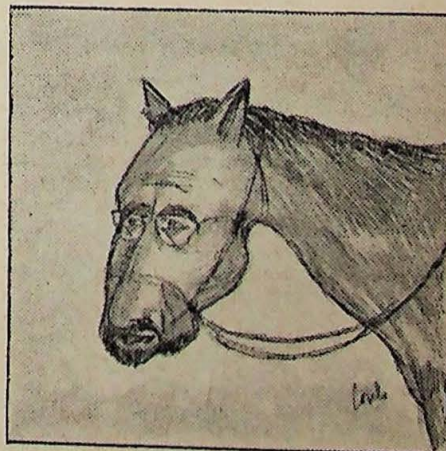
GRAND DAUPHIN

Merveilleux représentant de l'écurie Rothschild, son poids est peu élevé mais son aptitude à l'obstacle est excellente. Un des outsiders les plus sûr de cette épreuve.



HI-HAN

Cheval de classe dont le nouveau style fera sans doute école. A éliminé les concurrents dans la grande course handicap du Prix Bachot où de nombreux yearlings furent pénalisés.



VOIE LACTEE

A su imposer, non sans difficultés, son régime dans le Grand Prix du Groslay. Aime les terrains souples mais pas trop labourés. Dans les grandes épreuves il a causé quelques déceptions.

TIERCÉ

Un dada ou un vice

Né le 22 janvier 1954, le tiercé devait, en dix ans d'existence, devenir un phénomène social de première importance. Il a contaminé toutes les classes sociales, touché jeunes et vieux, hommes et femmes.

En effet, les P.M.U. de Passy connaissent la même affluence que ceux de Montreuil ou de Bagnolet. Le dimanche matin, plus de trois millions

de personnes se rendent dans les cafés-tabacs P.M.U. pour satisfaire leur dada ou leur vice, armé de l'outil indispensable à tous joueurs : la pince. Le succès du tiercé a bouleversé de nombreux secteurs de l'économie. Les centres commerciaux, jadis calmes le dimanche matin, enregistrent depuis deux années une grande activité. Dans le voisinage du P.M.U., les magasins d'alimentation, de couture, de chaussures, etc., restent maintenant ouverts le dimanche jusqu'à 13 heures, et constatent 10 p. 100 à 20 p. 100 d'augmentation de leur chiffre d'affaires. Sans parler du tabac P.M.U. qui, par voie de conséquence, fait des affaires d'or. Inutile d'ajouter que le prix d'un fonds de commerce d'une de ces officines cher aux joueurs dominicaux se vendent maintenant à des prix fabuleux.

Cet engouement extraordinaire pour le tiercé a bien sûr donné à la presse dite spécialisée un regain d'activité. Le tiercé fait aujourd'hui vivre une douzaine de revues au tirage fort important, car les mordus n'hésitent pas à acheter deux ou trois journaux pour augmenter leurs chances de succès. Ainsi, la prospérité du spécialiste hippique est assurée. « Paris-Turf », « Sport-Complet » et surtout « Week-End courses » sont considérées comme les meilleures affaires de la presse française, sans parler des pages « Tiercé » que l'on peut trouver de nos jours aussi bien dans le grand quotidien national que dans la petite feuille départementale. Aujourd'hui, il n'existe pas un coin de France aussi reculé soit-il, où le journal local ne conseille pas et souvent judicieusement le joueur du tiercé.

Entre 18 h. et 19 h. 30...

On joue au tiercé partout en France, ce qui demande une organisation extrêmement minutieuse. La plupart des liaisons se font par automobiles, sauf deux cas d'exception : Annemasse-Lyon et Bastia-Nice. Les pilotes du tiercé s'acquittent de leur tâche par n'importe quel temps. Souvenons-nous de la mort du pilote Georges Dumas qui connut une fin tragique aux commandes de son « pipper-club » bleu et blanc en ramenant à Nice les 18.784 bordereaux des parieurs corses.

Dans les autres grandes villes de France, où existent des bureaux centralisateurs, les bordereaux sont acheminés par voitures. A Paris, la centralisation est assurée par des motocyclistes des N.M.P.P. Le dimanche soir, entre 18 h. et 19 h. 30, au 22, rue de Penthièvre, à Paris, le siège du P.M.U. reçoit par fil direct ou par télétype tous les renseignements des bureaux de province. A 19 h. 30, les résultats sont communiqués au centre de tri et additionnés avec les enjeux de la région parisienne.

pour quelques jours encore... prix exceptionnel de souscription pour les lecteurs de TRIBUNE SOCIALISTE

18 mois 49 f par mois

Tous les romans de JEAN-PAUL SARTRE

Edition de luxe numérotée Tirage limité, sur les presses de l'Imprimerie Nationale

LA NAUSÉE - LE MUR L'AGE DE RAISON - LE SURSIS - LA MORT DANS L'AME

En 5 volumes illustrés de lithos originales en couleurs de W. Spitzer

Bon pour une documentation gratuite à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle Paris (7<sup>e</sup>)

Nom ..... Adresse ..... Profession .....

T.S. 10

# THÉÂTRE

## Les escargots meurent debout au théâtre Fontaine

Un étudiant prépare ses examens mais, pour subsister, est obligé de travailler dans une agence de publicité. Le surmenage l'empêche de trouver un sïogan percutant, indispensable pour la maison qui l'emploie. Conséquence ? Un cauchemar en deux parties de Francis Blanche !

Gaillardement entraîné par l'auteur et toute son équipe sur un rythme qui ne faiblit jamais, nous partons à leur suite, joyeusement !

Des Gaulois à notre époque de produits manufacturés, des sketches historico-publicitaires se succèdent. Nous assistons dans de nouvelles versions, auxquelles il est difficile de résister, à la rencontre de Jules César et de Vergétorix, à celle de Jeanne d'Arc et de « ses voix », nous rencontrons un Barbe-Bleue affamé, nous apprenons par Ravailac l'assassinat de Henri IV, nous voyons les deux Napoléon, le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup>, aux prises avec des difficultés auxquelles eux-mêmes n'avaient pas songé, etc.

Dans cette joyeuse satire de la publicité sous toutes ses formes luxueusement réalisée dans des décors et des costumes hauts en couleurs de Claude

Catulle, on nous laisse tout juste le temps de reprendre souffle pour y glisser subrepticement une note poétique (l'auteur est un tendre).

Partout, l'humour, le rire et le non-conformisme de Francis Blanche se croisent, se juxtaposent, se succèdent. Il y a du mordant. C'est farceur et canular. C'est sain, bien enlevé, égratigné avec malice, mais jamais méchant.

Si quelquefois la drôlerie paraît moins forte, ce n'est qu'une astuce de l'auteur pour nous donner quelques moments de tendresse, de mélancolie ou d'amertume par le truchement d'une chanson (dont une un peu grinçante) sur l'homme et notre société.

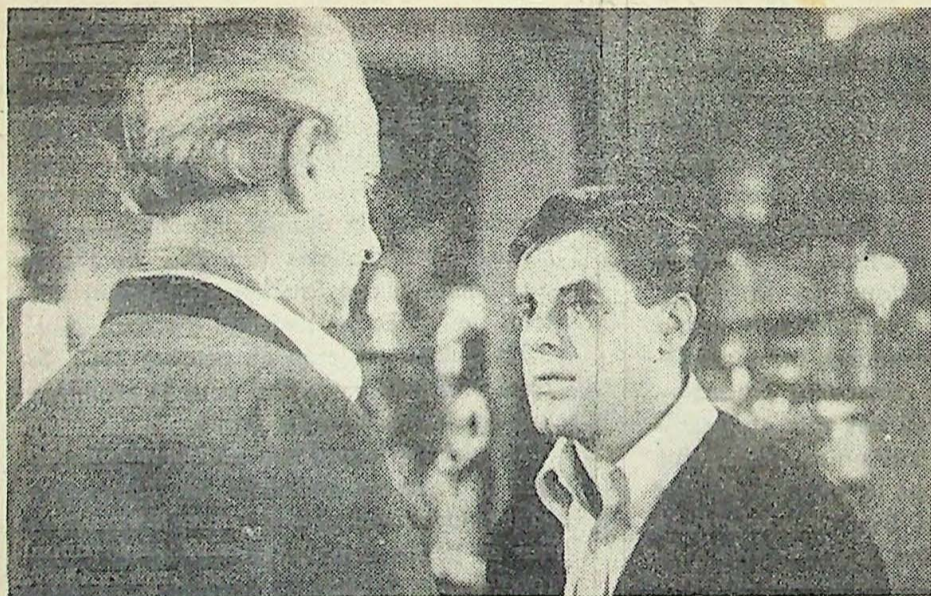
Avec Les Escargots meurent debout, Francis Blanche ne veut rien prouver et rien démontrer. Lui et tous ses camarades, Le Poulain, Michel Roux, Jacques Jouanneau, Denise Benoît, Max Desrau et Albert Pilette, veulent distraire leurs contemporains en se jouant de la publicité et en jouant avec elle. Tous y réussissent. Le théâtre Fontaine tient un succès !...

Michel Duverney.

# CINÉMA

## "Jerry souffre-douleur"

de Jerry Lewis



Jerry Lewis : une invention permanente.

Le métier de vedette n'est pas une sinécure ; on a déjà lu ça quelque part... Jerry Lewis le redit en d'autres termes qui, pour n'être pas frappés du sceau de la gravité, n'en sont pas moins fort démonstratifs. Et plus révélateurs.

Modeste serviteur d'un grand producteur (Everett Sloane), Stanley (Jerry) accepte de suivre la préparation indispensable pour devenir une « idole » de la scène. Il s'agit d'assumer l'héritage d'un « roi du rire » qui vient de disparaître prématuré-

ment dans une catastrophe aérienne. Stanley ne se fait guère d'illusions sur ses talents d'amuseur ; s'il accepte les alléchantes propositions de son patron, c'est moins par intérêt que pour pouvoir vivre au côté d'une secrétaire merveilleusement belle et disponible (Ina Balin).

Inapte à tout enseignement musical, congénitalement maladroit, incurablement timide, Stanley est incapable d'épouser les formes du moule que lui préparent les maquignons du spectacle. Chaque tentative d'adaptation se solde par un désastre. Rien n'y fait ; ni les cours de chant, ni les leçons de maintien, ni les répétitions minutieuses : le naturel brouillon de cet ahuri de Stanley revient au galop, emportant toutes les conventions du monde du music-hall du cinéma et de la télévision dans un souffle burlesque et démythifiant.

Dans le sillage de Stanley-Jerry, il ne reste plus grand-chose des prosaïques machinations de ses mentors (impresarios, agents artistiques, producteurs...) ; rien que le génie tout-puissant d'un garçon loufoque et inventif qui met tous les (vrais) crétiens dans sa poche et s'impose comme un bloc de pitrerie irréductible, sympathique et vengeur.

Jean-Jacques Vernon.

# LIVRES

## Le coup d'état permanent

de François Mitterrand

Exprimons tout de suite notre principale critique à l'adresse du livre de François Mitterrand : Le Coup d'Etat permanent (1) : il est difficile de soutenir, sans risquer parfois de lasser un peu, le ton du pamphlet pendant près de trois cents pages. Même quand on a un bon talent de pamphlétaire.

Ce talent, à coup sûr, François Mitterrand le possède. Sa phrase est alerte ; elle est émaillée de formules incisives, nourrie de rapprochements historiques et d'une très solide documentation.

Le titre est bon et définit bien le thème : de Gaulle a fait entrer la France dans l'ère des coups d'Etat, coup d'Etat d'abord au sens le plus courant de l'expression pour la conquête du pouvoir, mais aussi série de multiples coups d'Etat peu spectaculaires, d'autant plus dangereux qu'ils sont peu remarquables et ne frappent guère l'opinion, mais qui concourent tous à une dégradation de tous les mécanismes politiques et juridiques destinés à garantir les libertés individuelles.

Ce pamphlet est d'abord un rappel des conditions dans lesquelles de Gaulle est revenu au pouvoir en 1958. L'histoire, dira-t-on peut-être, est bien connue et le livre ne nous apporte en ce domaine aucune révélation. C'est vrai. Mais, en face d'une propagande officielle si puissante qui veut ignorer le mythe de la « légitimité » de de Gaulle et faire croire que celui-ci s'est modestement borné à répondre à un appel du pays désespéré, il est nécessaire que l'opposition rappelle sans cesse avec quel acharnement et quelle ruse l'homme a voulu et préparé ce retour, objet de toutes ses pensées pendant la période de faux désintéressement passée à Colombey.

Il est bon aussi que quelques rappels mettent en évidence ce que la continuité gaulliste cache en réalité d'opportunisme et de versatilité. Un seul exemple. A l'intention de la gauche surtout, la propagande exalte le

rôle de de Gaulle comme décolonisateur. Ce mythe a tant de force qu'il explique, pour une large part, les illusions du tiers monde sur le personnage. On vous dépeint un homme aux vues larges, presque un précurseur génial, qui aurait eu l'audace de déclencher le mouvement d'émancipation des anciennes colonies. Il n'a fait en réalité, une fois au pouvoir, que suivre un mouvement déjà amorcé et auquel, longtemps, il s'opposa et qu'il fit saboter par ses fidèles. Songeons à ce que fut l'attitude d'obstruction des hommes du R.P.F. sur les problèmes de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie, plus loin encore de l'Indochine.

En fait, tant qu'il fut tenu à l'écart des responsabilités, de Gaulle n'avait rien abandonné de ses conceptions du temps de la conférence de Brazzaville : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire ; la constitution MEME LOINTAINE DE SELF-GOVERNMENTS DANS LES COLONIES EST A ECARTER. »

C'est ensuite dans la pratique gouvernementale et dans les réformes de la justice que François Mitterrand démontre la permanence du coup d'Etat. L'histoire la plus intéressante à cet égard est celle des offensives contre le Conseil d'Etat.

En matière de conclusion, citons ces quelques phrases : « De Gaulle, dictateur, il est possible qu'il n'ait ni le goût ni l'envie de la chose. Mais que la V<sup>e</sup> République tende à la dictature, son système juridique le prouve à l'évidence. » Faire cette démonstration était l'objet du livre. Mais la matière juridique est ingrate et trop de Français s'obstinent à sous-estimer ces petits coups d'Etat parce que, dans l'immédiat, ils ne les touchent pas directement.

R. V.

(1) Plon éditeur, 9,85 F, taxes comprises.

## L'ouvrage de base de toute bibliothèque



**LE LITTRÉ**  
la seule édition intégrale et conforme du célèbre  
**DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**  
(Edition Gallimard Fiochette)

### L'ENTHOUSIASME DES ÉCRIVAINS !

"Une extraordinaire réussite, ce Littré".

**JEAN PAULHAN**  
de l'Académie Française

"Par sa forme inhabituelle, il sera facile à loger dans les bibliothèques et à portée de la main. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme instruit et désireux de s'instruire".

**MAURICE GARÇON**  
de l'Académie Française

"Un cadeau royal et précieux".

**FRANÇOIS MAURIAE**  
de l'Académie Française

"Bravo pour le Littré ! Le format, la différence de caractères, la marge spacieuse où débordent le mot cherché, la reliure ; tout témoigne d'une connaissance parfaite de ce que l'on peut souhaiter d'un dictionnaire".

**MARCEL JOUANDEAU**

"L'enveloppe nouvelle, sous laquelle se présente un texte reproduit avec vénération, n'est pas une des moindres joies que procure aux lecteurs ce roman d'aventures - les aventures de la langue française".

**RAYMOND QUENEAU**  
de l'Académie Goncourt

"Ce monument national" comme disait Pasteur, ce "trésor de notre langue" (Le Figaro), cette "Bible de l'homme cultivé" (Arts) est l'ouvrage de base de toute bibliothèque. Qui veut écrire ou parler correctement le français doit se référer à cette autorité indiscutée. La nouvelle édition, la seule, la vraie ! - reproduisant scrupuleusement le texte de l'ancienne devenue introuvable, lui est supérieure par la clarté et la maniabilité. Elle a été primée à l'Exposition Triennale des Arts Français et adoptée par toutes les grandes bibliothèques, l'Académie, le Ministère de l'Éducation Nationale, etc... Elle comprend 7 volumes de 2.000 pages, format 13x26 sur veau livoire, reliés pleine toile.

### Profitez des conditions exceptionnelles faites à nos lecteurs :

10 mensualités de 45 fr. ou 406 fr. (en un seul versement au comptant ou en 3 mensualités de 135 fr. 35 sans augmentation de prix). Vous n'avez rien à payer d'avance. Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de l'adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, pour recevoir immédiatement les volumes sans frais de port et d'emballage et avec DROIT DE RETOUR. C'est-à-dire que si vous êtes le moins du monde déçu par la présentation des volumes, vous pouvez les renvoyer dans les 3 jours sous leur emballage d'origine et vous êtes quitte de tout engagement. Vous ne courez donc aucun risque puisque votre commande ne sera définitive que lorsque vous aurez vu l'ouvrage. Mais hâtez-vous car les conditions de la présente offre ne peuvent être garanties que pour une quinzaine.

### BON à adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris (VII<sup>e</sup>)

(Valable seulement pour la France Métropolitaine)

Veuillez m'adresser le Littré, édition intégrale en 7 tomes. Je réglerai (cocher la case figurant devant la formule choisie)

comptant à réception des volumes : 406 Fr.

en 3 versements mensuels de : 135 Fr. 35

en 10 versements mensuels de : 45 Fr.

Je garde le droit de vous retourner les volumes dans les 3 jours dans leur emballage d'origine et serai en sa cas libre de tout engagement.

Nom ..... Profession .....

Adresse .....

N<sup>o</sup> C.C.P. ou bancaire .....

T. & Z

**PANTHÉON** 13, rue Victor-Cousin  
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 4 au 10 novembre

**QUATRE GARÇONS  
DANS LE VENT**

# EUROPE : Montée générale du socialisme

**D**ANS toute l'Europe, les conservateurs sont en perte de vitesse ou en recul, et les forces du socialisme montent.

Que le parti socialiste de Grande-Bretagne soit revenu au pouvoir, après treize années de gouvernement tory, voilà qui confirme qu'un mouvement général vers la gauche est amorcé dans l'opinion européenne.

La victoire électorale du socialisme britannique est un signe important parmi — et après — bien d'autres. D'où lui vient cette importance ?

Non pas de la majorité que le Labour Party a acquise : elle est infime, si faible que la tâche du gouvernement Wilson en est rendue difficile et précaire.

Ce qui doit être retenu, c'est que les élections ont infligé un démenti formel à une idée fautive et, du point de vue de la gauche, pessimiste. Cette idée est qu'en période de relative prospérité, la nation dans son ensemble — et en particulier les catégories « marginales », comme on dit dans le langage politique anglais : employés, techniciens, retraités, petits bourgeois hésitant entre la droite et la gauche — ne désire rien autant que la stabilité et que, par conséquent, les conservateurs peuvent se maintenir au pouvoir indéfiniment, au moins jusqu'à une crise sociale.

## Le bénéfice social

En 1951, les conservateurs britanniques n'avaient obtenu que 17 sièges de majorité aux Communes. Ils en détenaient 60 en 1955 et s'en assurèrent 100 en 1959. Où allait-on ?

Jusque chez les travaillistes, des esprits réfléchis expliquaient que la consolidation des conservateurs était normale. Les citoyens ne constataient-ils pas, à la fin de chaque législature, qu'ils étaient un peu plus à l'aise ? N'étaient-ils pas prêts à en attribuer le mérite au gouvernement ? Et ce d'autant plus que la télévision donnait chaque jour, dans tous les foyers, une image familière des gouvernants à l'œuvre, tandis que l'opposition (bénéficiant pourtant du *fair play* de la B.B.C., à gestion autonome et impartiale) n'avait droit qu'à des émissions exceptionnelles et exclusivement politiques ? Enfin, le Premier ministre n'a-t-il pas la possibilité de dissoudre la Chambre au moment que des sondages d'opinion remarquablement précis lui désignent comme le plus favorable à son parti ?

Ce raisonnement pessimiste s'est effondré. Les conservateurs avaient fait campagne sous le mot d'ordre : « Vous n'avez jamais si bien vécu. » Mais les électeurs

leur ont répondu en confiant aux travaillistes le soin de tirer le bénéfice social d'une croissance économique injustement répartie.

Les 6 p. 100 des voix perdues par les conservateurs, le tout petit 1 p. 100 des voix gagnées par le Labour signifient que, là où la consultation populaire donne une mesure réelle de l'opinion, rien — ni la prospérité, ni la télévision, ni la dissolution du Parlement à la discrétion de l'Exécutif — ne peut empêcher un grand parti socialiste, revendiquant énergiquement ses responsabilités, d'accéder au pouvoir.

## La ville d'Adenauer est devenue socialiste

Cette leçon pourrait bien trouver une confirmation l'an prochain en Allemagne.

Car — et c'est un autre signe d'espoir — le baromètre électoral en République fédérale enregistre un progrès continu de la gauche. Les élections municipales dans deux *Laender*, 18 jours avant les législatives britanniques, ont donné la majorité absolue aux socialistes à Cologne (la ville dont Adenauer fut le maire), à Essen (la ville de Krupp), à Düsseldorf (capitale économique et politique de la Ruhr). L'Union chrétienne-démocrate — le grand parti conservateur allemand, celui d'Adenauer et de l'actuel chancelier Erhard — a pu gagner 10 p. 100 des voix en Basse-Saxe, grâce à la disparition de deux petits partis de droite ; dans le même Land, les socialistes ont gagné 6 p. 100. Pour la Rhénanie-Westphalie, Land le plus peuplé et le plus industrialisé, les chiffres sont plus éloquents :

— Les **socialistes** sont passés de 37,3 p. 100 (élections fédérales de 1961) à 40,7 p. 100 (municipales de 1961), 43,3 p. 100 (élections du gouvernement local de 1962) et 46,6 p. 100 maintenant ;

— Les **chrétiens-démocrates** passaient dans le même temps (mêmes références) de 46,6 p. 100 à 45 p. 100, puis remontaient à 46,4 p. 100 et descendaient à 43,08 p. 100.

En trois ans et demi, dans la Ruhr, le socialisme a gagné 9,31 p. 100 des suffrages, le conservatisme en a perdu 3,52 p. 100. Et les libéraux, à la droite d'Erhard, sont pratiquement liquidés.

Une semaine auparavant, la Suède avait voté — socialiste une fois de plus — sans que la masse des suffrages de la social-démocratie soit sensiblement entamée par le nouveau Rassemblement chrétien, ni par le progrès (8 sièges au lieu de 5) d'un parti communiste qui a clairement proclamé son indépendance. Le parti con-

servateur a subi une déroute, en perdant près du quart de ses sièges.

Cette crise du conservatisme en Europe occidentale, cette montée du socialisme, à quand faut-il en dater le début ? Il semble que ce doive être au printemps de l'année dernière.

C'est en mai 1963 qu'aux Pays-Bas, où une solide coalition conservatrice tient le pouvoir, le Parti du Travail inaugura modestement la série ininterrompue des élections favorables à la gauche.

En Norvège, au mois d'août 1963, les conservateurs revenaient au pouvoir — après vingt-huit ans d'opposition ! — grâce aux divisions de la gauche. Episode fugitif. En septembre, les conservateurs étaient renversés, Gerhardsen revenait avec l'appui des deux voix « socialistes-populaires » qui lui avaient manqué et le parti socialiste, ayant promis une quatrième semaine de congés payés et un système de retraite complémentaire, gagnait aux municipales 2,45 p. 100 de voix par rapport à 1959.

Au Luxembourg, en octobre 1963, les élections municipales indiquaient une nette évolution vers la gauche, que les législatives de juin dernier ont confirmée : 21 sièges aux socialistes (au lieu de 17), 5 aux communistes (au lieu de 3), sur un total de 56. Et les libéraux s'effondraient.

En Suisse, toujours en octobre 1963, le parti socialiste est arrivé pour la première fois en tête de tous les partis.

La victoire travailliste en Grande-Bretagne et l'avance socialiste en Allemagne sont évidemment plus significatives que ce qui se passe dans les petites nations d'Europe du Nord. Mais on constate partout la même tendance à l'œuvre.

## La carte du continent se modifie

La carte politique de notre continent est en train de se modifier. Peut-on croire que la France gaulliste, pour ne pas parler de l'Espagne ou du Portugal fasciste, y échappera ?

Il n'est pas jusqu'aux pays de l'Est, pour lesquels il n'existe pas d'instrument démocratique permettant de mesurer les mouvements de l'opinion, où l'on ne puisse discerner les traces du même processus, cheminant par d'autres voies.

Ces aspirations profondes du peuple, que Pierre Naville montrait ici même, il y a huit jours, comme la raison dernière des événements en U.R.S.S., ce sont aussi celles du socialisme en Europe occidentale : libertés démocratiques, élévation du niveau de vie, bien-être, justice sociale.

Paul Parisot.